



LE SOLEIL

Les profs rejettent l'offre de 180 M\$

Le gouvernement ne négociera pas tant que la grève illégale se poursuivra

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ La Fédération des syndicats de l'enseignement rejette le redressement de 180 millions \$ proposé par le gouvernement aux 82 000 enseignants de commissions scolaires.

C'est par un vote unanime que le conseil fédéral de la FSE a réservé, hier, un enterrement de première classe à l'offre gouvernementale. Un geste qui place les négociations dans une impasse à moins de 24 heures du dépôt, par l'État, de son rapport d'équité salariale pour les 400 000 salariés du secteur public.

D'ailleurs, s'il faut en croire le président du Conseil du trésor, Sylvain Simard, des négociations, il n'y en aura pas tant et aussi longtemps que les 7300 membres de l'Alliance des professeurs de Montréal — un syndicat affilié à la FSE — ne mettront pas un terme à leur grève illégale de trois jours qui se poursuivra aujourd'hui et demain.

Hier, le ministère de l'Éducation a obtenu une injonction pour forcer le retour au travail des enseignants montréalais, qui ont fait fi d'une ordonnance du Conseil des services essentiels. Demain, les représentants de l'Alliance défilent devant la Cour supérieure pour répondre à des accusations d'outrage au tribunal.

La proposition gouvernementale fait grimper la rémunération des enseignants d'un peu plus de 2000 \$, soit de 53 800 \$ à 55 900 \$. C'est encore loin de la demande de la FSE qui revendique un salaire de 62 578 \$ pour ses membres (le rangement 21), soit le même que l'État accorde à des professionnels de la fonction publique dont la valeur de l'emploi est équivalente à celle du personnel enseignant.

Tout au long des négociations, qui s'éternisent depuis neuf ans, la FSE a toujours soutenu que le gouvernement ne reconnaissait que 90 % de la durée du temps de travail de ses membres. Or, la prétention de la fédération ne change pas, même si le gouvernement ajoute maintenant 31 heures aux 1430 heures annuelles (35,8 heures par semaine) qu'il a toujours reconnues aux enseignants qui, pour leur part, évaluent leur année de travail à 1629 heures (40,7 heures par semaine).

Dans sa dernière proposition, l'État accepte donc de reconnaître non plus 90 % du temps de travail des enseignants, mais bien 92 %.

Voir PROFS en A 2 >



Après avoir été privés pendant cinq ans de cinéma, les résidents de Kaboul ont cru vivre un rêve hier avec la projection d'un film dans l'une des salles encore debout de la capitale. Des gens ont fait la queue durant des heures et dans une cohue indescriptible pour assister à la projection « historique » du populaire « Ascension », film afghan racontant les exploits des résistants à l'occupation soviétique. À la séance de 9 h comme à celle de midi, le public était encore exclusivement masculin. Le directeur du théâtre a promis d'accueillir des femmes et des enfants dans sa salle « dès que les esprits se sont calmés. » (AP)

Ottawa retient ses soldats

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — N'étant pas les bienvenus en Afghanistan, les soldats canadiens qui devaient s'y rendre en mission ne partent plus. Ils demeurent bien sagement en attente dans leurs quartiers d'Edmonton, victimes des luttes politiques qui divisent ce pays en fin de guerre.

Les premiers éléments du groupe de 1000 militaires devaient normalement s'envoler hier pour soutenir la reconstruction du pays en guerre.

Le premier ministre, Jean Chrétien, a cependant ajouté un « si » à cette participation, aux Communes, en disant que le gouvernement n'est

arrivé à « aucune conclusion finale » sur la question. Les militaires se trouvent toujours en état d'alerte de 48 heures, a indiqué le gouvernement.

Mais comme l'a constaté publiquement le ministre des Affaires extérieures, John Manley, tout penaud, « visiblement, certaines personnes ne veulent pas nous y voir. La situation sur le terrain, dit-il, complique le travail des missions internationales ».

D'où, ajoute M. Manley, le besoin d'envoyer ce qu'il appelle « des forces de stabilisation en Afghanistan » et de coordonner très étroitement l'action du Canada avec celle des autres mem-

Voir SOLDATS en A 2 >

« Ils voulaient tuer des journalistes américains »

L'envoyé spécial de La Presse, en route vers Kaboul, a appris hier le meurtre de quatre journalistes et d'un interprète à son arrivée à Jalalabad, ville afghane à la frontière du Pakistan. Par téléphone satellite, il a fait le récit des événements, résumé ici par la rédaction de La Presse.

GILLES PAQUIN
La Presse

JALALABAD — Nous avons appris les détails du drame à notre arrivée à Jalalabad, après six heures de route depuis Peshawar. La nuit enveloppait la ville. Les rues de la cité afghane de deux millions d'habitants étaient désertes. La population respecte en effet le couvre-feu imposé entre 22 h et le lever du soleil. Des hommes armés de kalachnikov étaient partout, improvisant çà et là des postes de contrôle.

On nous a dit que le matin, vers 10 h 45, un convoi automobile qui fai-

Quatre journalistes ont été abattus sur la route de Kaboul

isait la liaison entre Jalalabad et Kaboul avait été stoppé à mi-chemin, dans un endroit montagneux, non loin de la localité de Sihncuari, par six hommes armés, des talibans avec des turbans. Dans deux véhicules se trouvaient quatre journalistes : Maria Grazia Cutuli du quotidien italien *Corriere della Sera*, Julio Fuentes, du quotidien espagnol *El Mundo*, un cameraman australien et un photographe afghan.

On nous a dit que le matin, vers 10 h 45, un convoi automobile qui faisait la liaison entre Jalalabad et Kaboul avait été stoppé à mi-chemin, dans un endroit montagneux, non loin de la localité de Sihncuari, par six hommes armés, des talibans avec des turbans. Dans deux véhicules se trouvaient quatre journalistes : Maria Grazia Cutuli du quotidien italien *Corriere della Sera*, Julio Fuentes, du quotidien espagnol *El Mundo*, un cameraman australien et un photographe afghan.

MEURTRES DE SANG-FROID

Selon les témoignages recueillis à Jalalabad, les hommes armés les ont fait sortir des voitures et leur ont dit : « Vous êtes des Américains! » « Non, on est des Européens, on est journalistes et on s'en va à Kaboul », ont-ils répondu. « Avancez devant la voiture », leur a-t-on ordonné. Quand ils ont été à huit mètres, ils les ont mitraillés. Il y a eu cinq morts car un interprète a été tué avec eux. Par contre, ils n'ont pas touché les deux chauffeurs qui ont rejoint le convoi avec leur véhicule. Les chauffeurs ont dit aux autres de partir tout de suite et c'est seulement quand le convoi a été suffisamment loin qu'ils ont raconté aux autres ce qui s'était passé.

« C'étaient des meurtres de sang-froid », a raconté Eduardo Sanjuan, envoyé spécial en Afghanistan de la télévision espagnole de Catalogne TV3. Je crois qu'ils voulaient absolument tuer

Voir TUÉS en A 2 >

De l'aide bloquée Page A 12

Les dollars de la paix Page A 16

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Éditorial	A 16
Agenda	B 8	Le monde	A 12
Arts et vie	B 1	Mode	B 3
Bourses	C 6	Petites annonces	S 15
Bridge	S 18	Québec / Canada	A 7
Capitale et régions	A 14	Sports	S 1
Décès	C 9	Statistiques	S 12
Divertissements	B 9	Télévision	B 2
Économie	C 1		

LA MÉTÉO

Maximum 9, minimum -5
Nuageux avec averses de neige. Vents modérés. Détails page S 20
Accumulation de neige (à 13 h hier)
Ce mois-ci : 5,2 cm Lan dernier : 0 cm
Cet hiver : 5,2 cm L'hiver dernier : 0 cm

QUÉBEC, 105^e ANNÉE, N° 320
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 87c
PLUS TAXES



65c PLUS TAXES 6 27657 00072 8

LES JEUX TRADITIONNELS
REVIENNENT À LA MODE...

LET'S GO BOYS,
ON VA LES AVOIR
LES TURBANS!!!



EAU POTABLE

Le test du ministère n'est pas fiable

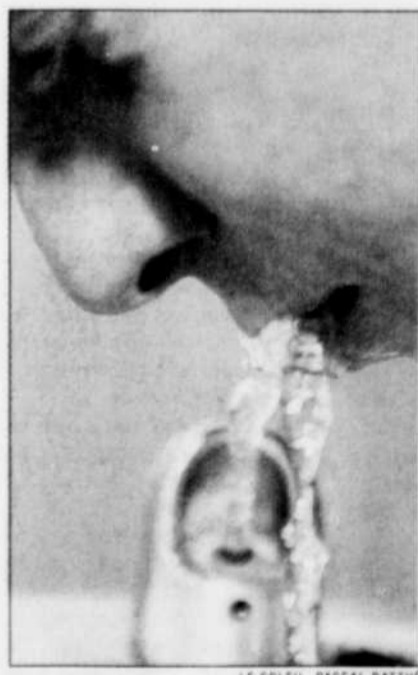
MARC LESTAGE
MLestage@lesoleil.com

■ Les consommateurs qui croyaient réaliser une bonne affaire en participant au Programme d'échantillonnage de l'eau de puits individuels ou de petits réseaux, que le ministère de l'Environnement du Québec offre depuis juin, risquent de se faire dire que leur eau est potable alors qu'il n'en est rien.

Pour s'en assurer, LE SOLEIL s'est prévalu de l'offre du ministère à 28,76 \$. Nous avons ensuite comparé ses résultats avec ceux d'un autre test, plus cher (50 \$) du même laboratoire. Tous les échantillons d'eau ont été tirés du même robinet, à quelques minutes d'intervalle, en respectant les conditions prescrites dans les deux nécessaires.

Après 12 jours, le laboratoire de l'environnement LCQ inc. de Sainte-Foy à qui nous avons soumis les deux échantillons nous informait qu'à la suite du test bactériologique de 50 \$ l'eau vérifiée n'était « pas potable et qu'il faut la faire bouillir au moins cinq minutes

Voir TEST en A 2 >



Le Programme d'échantillonnage de l'eau de puits subventionné par Québec peut induire en erreur.



Dodge Caravan 2002

245\$ par mois

Location 48 mois, utilisation 81 600 km, comptant de 4775 \$ ou échange équivalent

Avec 0 \$ comptant = 350 \$ par mois

Louez-les

chez
GOSSELIN
ST-NICOLAS 831-2050
Chrysler / Dodge / Jeep
www.gosselinauto.com

Chrysler Sebring 2002

245\$ par mois

Location 48 mois, utilisation 81 600 km, comptant de 4045 \$ ou échange équivalent

Avec 0 \$ comptant = 334 \$ par mois



ACTUALITÉS

Une menace plus grande que les terroristes

La Ligue des droits et libertés et plusieurs organismes dénoncent le projet de loi C-36

PIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

La Ligue des droits et libertés a rendu publique une déclaration commune contre le projet de loi antiterroriste, endossée par des organisations qui croient que le projet de loi C-36 présente une plus grande menace pour le Canada que les terroristes qu'il prétend combattre.

« Les vastes pouvoirs ainsi conférés aux forces de l'ordre leur permettront d'interroger, de surveiller, de détenir et de fichier des personnes sur lesquelles pèsent de simples soupçons d'activités terroristes », écrivent les auteurs.

La déclaration est notamment endossée par l'Association des juristes américains, la CSN, la FTQ, le centre Justice et Foi, les Artistes pour la paix, l'Association des avocats et avocates de la défense de Montréal, le Conseil musulman de Montréal. D'autres signatures s'ajouteront jusqu'au 3 décembre.

Ce projet de loi vient diluer, voire effacer, plusieurs des protections accordées aux citoyens dans une vingtaine d'autres lois.

La détention préventive, sans mandat, est désormais autorisée; une personne peut être détenue pour interrogatoire et elle perd le droit au silence qui est pour-

tant accordé au premier criminel; le ministre de la Justice obtient le pouvoir de soustraire elle-même des éléments d'information publics, sans que la Commission d'accès à l'information ou le Commissaire à la protection de la vie privée aient un mot à dire, énumère le directeur général de la Ligue, André Paradis, hier à l'Université Laval.

Il ne faut plus démontrer l'intention de commettre un acte de terrorisme, il suffit d'un « soupçon » pour qu'un suspect soit aspiré dans la mécanique légale.

La ministre Anne Mc Lellan doit dévoiler aujourd'hui les amendements à son projet, qui a reçu des critiques de plusieurs associations, notamment le Barreau, ainsi que par d'ex-dirigeants des services de sécurité canadiens, signale M. Paradis.

« Tous les dissidents deviendront des cibles plus évidentes. La définition d'un acte terroriste est si vague et englobante que le projet de loi menace désormais le droit à l'expression de la dissidence et le droit de manifester, dit-il en citant plusieurs exemples.

Les autochtones qui érigent des barrières en protestation, des manifestants qui empêchent le transport de déchets nucléaires, des protestataires qui font du grabuge comme ce fut le cas au Sommet des Amériques, tous



L'artiste québécoise photographée chez elle en 1995.

Marcelle Ferron s'éteint à 77 ans

Une figure de proue de l'art canadien

JEROME DELGADO
Collaboration spéciale La Presse

« Elle croyait en la peinture », a voulu témoigner en quelques mots son amie, l'artiste Suzelle Levasseur. « Elle me donnait l'énergie qui me faisait défaut. L'énergie de magnifiques immenses tableaux », résume Patricia Smart, auteure du livre *Les Femmes du refus global*. Elle était la plus engagée politiquement, indépendantiste, féministe. Une joie de vivre ! »

Marcelle Ferron, 77 ans, est décédée dans la nuit de dimanche à hier dans un hôpital montréalais. Atteinte d'une maladie des os depuis son enfance et alitée depuis un an et demi, elle ne sortait plus de chez elle. La rétrospective que lui consacrait, à l'été 2000, le Musée d'art contemporain, s'est presque déroulée sans sa présence: absente du vernissage, elle n'a visité l'exposition que trois mois plus tard, tout juste avant le décrochage des toiles.

« Pour une fois qu'on faisait une rétrospective du vivant de l'artiste, elle tombait malade quelques semaines avant, se rappelle Réal Lussier, concepteur de *Marcelle Ferron, une rétrospective*. On a quand même réussi à l'amener la dernière semaine de l'expo sur une chaise roulante. Pour elle, c'était comme une consécration. Elle était très émue de voir toutes ces œuvres réunies, dont certaines qu'elle n'avait pas vues depuis des décennies. »

Née en 1924 à Louiseville, près de Trois-Rivières, Marcelle Ferron est une des artistes clés de la modernité au Québec. Son nom, l'un des 15 apparaissant à la fin du pamphlet politique *Refus global*, est indissociable du renouveau pictural au pays.

Issue d'un milieu émané et intellectuel — un de ses frères est le médecin et écrivain Jacques Ferron —, la jeune Marcelle, attirée par les arts et l'architecture, débute sa formation à l'École des beaux-arts de Québec en 1942. Mais ce n'est qu'en 1946, alors qu'elle rencontre Paul-Émile Borduas, que sa carrière prend véritablement l'envol qui fera d'elle l'une des ténors de l'abstraction au Québec.

« Mais comme beaucoup, elle n'a eu sa reconnaissance qu'après son départ du Québec, à son installation à Paris (1953), précise Réal Lussier. Elle devient une figure de proue de l'art canadien, reconnue internationalement. »

Expositions individuelles à Paris, à Bruxelles et ailleurs, présence régulière dans des manifestations de groupe en Allemagne, en Italie, au Mexique ou aux États-Unis, les grandes toiles abstraites de Ferron font leur marque. Elle obtient même en 1961 la médaille d'argent à la prestigieuse biennale de Sao

ARTISTE POLYVALENTE

Connue aujourd'hui pour sa peinture, elle est pourtant très polyvalente: sa première expo solo en 1949 à la Librairie Tranquille de Montréal, noyau du mouvement automatisé, présente 2 aquarelles, 15 tableaux, 5 sculptures.

Mais ce sont surtout ses verrières dans les édifices publics qui font éclater son art: hôpital Saint-Justine, chapelle de la prison de Saint-Hyacinthe, métro Vendôme, palais

de justice d'Amos et de Val d'Or, la signature Ferron est aujourd'hui visible jour et nuit. Ses deux chefs-d'œuvre, le palais de justice de Granby et le métro Champ-de-Mars.

Pour Réal Lussier, le (long) séjour de Ferron en France (13 ans) permet à son art d'évoluer très rapidement. « Au sein du groupe du *Refus global*, ses petits tableaux étaient relativement sombres. Après, c'est beaucoup plus grand, beaucoup plus libre dans la gestualité, avec des couleurs vives. Plus ça va, plus c'est blanc, plus c'est lumineux. Les coups de pinceaux sont plus larges, c'est l'épanouissement de l'artiste, qui prend une plus grande signification au Québec parce que c'est une femme. »

L'autre point tournant de sa carrière, selon Lussier, est son retour au Québec, en 1966, marqué par ses verrières du métro Champ-de-Mars. « Elle concrétise là ce qu'elle avait tant souhaité: rendre l'art accessible au grand public. Faire travailler ensemble artistes et architectes. En revenant ici, elle bénéficie d'une conjoncture. Il y a une révolution culturelle, mais aussi beaucoup d'efforts économiques. C'est Daniel Johnson qui l'invite à réaliser cette verrière pour le métro. »

« Ce ne sont plus des fenêtres, mais des murs de verre », clame avec émerveillement le conservateur au MAC, pour qui Marcelle Ferron fait plus qu'innover dans le milieu des arts.

« C'était aussi une innovation pour les gens de l'industrie. Elle met au point une nouvelle façon de monter le verre. La tradition, c'était d'utiliser des joints en plomb. Elle, elle propose une technique en plastique qui résiste mieux aux changements climatiques. Les morceaux de verre et les motifs sont alors beaucoup plus imposants. »

Jusqu'à la fin des années 70, Marcelle Ferron va davantage se consacrer à l'art du verre qu'à la peinture, où elle ne revient véritablement que dans



Ses multiples verrières dans des édifices publics, comme celle-ci au palais de justice de Granby, ont fait éclater son art.

les années 80. « Elle n'a jamais vraiment lâché le pinceau, elle était essentiellement peintre », croit pourtant Réal Lussier.

Patricia Smart, qui a connu la peintre dans le cadre de ses recherches pour son livre, apprécie ses influences orientales des années 80. « Il y a une épuraton, ça devenait des couleurs très vives, simples et fortes. »

Simon Blais, son galeriste à Montréal depuis 1996 (Ferron exposait aussi chez Madeleine Lacerte à Québec), croit que ces dernières œuvres, des petits formats sur papier et sur toile, valent autant que celles de la période automatisée. « Un Ferron pourrait ne pas être daté et il serait autant prisé. De plus, elle voulait que l'art reste accessible au bon peuple, comme elle disait. »

Lumineux et transparent — « ses grands formats des années 50 étaient comme des verrières », selon le critique Gilles Daigneault, — l'art de Ferron donnait le goût de vivre dans des milieux plutôt tristes. « Un peu de joie dans la misère », pense Patricia Smart en se référant aux hôpitaux et aux palais de justice.

« Un art à son image: grandiose, conclut Réal Lussier. C'est une femme hors mesure, une femme de convictions qui avait son franc parler. Le métro, c'est à son image: grandiose et conçu dans l'idée de partage. »

RAGE AU VOLANT

Succès boeuf de la campagne de délation

2459 appels en deux mois

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

Le succès de la campagne de délation contre les enrégés du volant ne se dément pas: la Sûreté du Québec a reçu pas moins de 2459 appels en deux mois, soit presque 42 coups de fil par jour!

Il n'y a pas à dire, les automobilistes ont vraiment saisi l'occasion de dénoncer les chauffards qui coupent, suivent de trop près et mettent la vie des autres conducteurs en danger avec leur impatience.

Entre le 14 septembre et le 11 novembre, les téléphonistes de la Sûreté du Québec ont reçu 2459 appels, dont 591 dans les huit premiers jours de la campagne de prévention. « Elles qui étaient déjà très occupées, disons qu'on leur a fait tout un cadeau », glisse, sourire en coin, l'agent Isabelle Gendron de la Sûreté du Québec.

Avant le lancement de la campagne, les policiers recevaient, chaque semaine, à peine 80 signalements de comportements agressifs au volant.

C'est bien sûr la région de Montréal, avec ses nombreux bouchons de circulation, qui remporte la palme des appels de délation avec 1370 coups de téléphone. Dans le district de Québec, la ligne 310-4141 ou *4141 a été utilisée à 273 reprises. Environ 500 signalements ont été notés en Montérégie et sur la Rive-Sud de Montréal.

En région, la dénonciation est presque nulle. La Sûreté du Québec dénombre 10 appels en deux mois au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 12 appels sur

la Côte-Nord et 34 appels pour le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie. Les policiers expliquent ce fait bien sûr par le débit de circulation réduit. On peut peut-être penser également que la campagne de prévention a eu moins d'écho à l'extérieur des grands centres.

Les automobilistes sont invités à donner le plus de détails possibles sur la voiture du conducteur agressif. Chaque appel est transmis à un patrouilleur qui essaiera d'intercepter le véhicule. Un conducteur qui fait l'objet de trois dénonciations recevra une lettre de la police l'invitant à modérer ses transports.

D'ici quelques semaines, les policiers de la Sûreté du Québec mèneront des opérations à Montréal, à Québec et en Montérégie dans les zones où le niveau d'agressivité au volant atteint des sommets. « Avec nos statistiques sur les appels de dénonciation, on va savoir exactement où se rendre », explique l'agent Gendron.

Un sondage Léger Marketing indiquait il y a quelques mois qu'un Canadien adulte sur cinq a été victime de rage au volant tandis qu'un sur trois a été témoin d'un incident.

Certains épisodes tournent au drame. Un conducteur de La Plaine près de Montréal, Réjean Pelletier, a payé de sa vie, le 8 novembre, sa poussée de rage au volant. Après avoir « collé » la voiture d'une dame qui roulait trop lentement à son goût sur l'autoroute 13, il a fait une brusque manœuvre pour heurter la portière de la conductrice. Il a ensuite perdu la maîtrise de son auto qui est allée s'écraser contre un lampadaire.

Il y a des cadeaux qui marquent plus que d'autres...

W.R. Savard bijoutier-joaillier vous suggère un jonc en or 14k blanc et or 18k jaune serti de 3 diamants et de 4 saphirs ou émeraudes ou rubis.

Total des 3 diamants: 0.09 ct.
Total des 4 pierres: 0.15 ct. environ
Courant 550\$

Aussi, jonc serti de 7 diamants
total de 0.21 ct.
Courant 750\$

Spécial de Noël 395\$

taxes incluses
(quantité limitée)

Spécial de Noël 495\$

SAVARD
BIJOUTIER-JOAILLIER
diamantaire
2485, chemin Saint-Louis
Sillery
418 653-3115



création Hélène Savard

Une des plus vieilles députations de l'histoire à l'Assemblée nationale

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

Au moment où libéraux et péquistes disent n'en avoir que pour la relève, la députation, elle, est une des plus âgées à avoir siégé à l'Assemblée nationale. Il faut remonter à 1956 pour connaître des élus dont la moyenne d'âge est plus élevée.

C'est ce qu'illustre une étude conduite par Jacques Gagnon, du service de la recherche de la bibliothèque de l'Assemblée nationale. Des entrevues avec des dirigeants au PQ et au PLQ laissent croire qu'il y a peu d'espoir que cela change radicalement lors du prochain scrutin général.

La compilation de M. Gagnon s'appuie sur des instantanés pris au lendemain des 36 élections générales qui ont marqué l'histoire du Québec depuis 1867. En novembre 1998, la population a confié son sort politique à un groupe de parlementaires affichant une moyenne de 50,1 ans. Ce qui est presque identique à 1994 (49,6).

Ce chiffre gravite autour de 53 ans, en ce moment, compte tenu que peu d'élections complémentaires ont eu lieu depuis.

Seuls quatre Parlements ont affiché la cinquantaine. De ce nombre, deux équipes étaient conduites par l'unioniste Maurice Duplessis: en 1952, 50,6 ans; et en 1956, record historique, 52,9 ans.

Le portrait de famille de 1998 contraste singulièrement avec celui de 1976 où les membres de l'Assemblée nationale n'avaient en moyenne que 42,2 ans, la plus basse depuis la naissance de la Confédération canadienne. Le PQ de René Lévesque a d'ailleurs formé le seul gouvernement qui n'avait pas atteint la quarantaine (39,9 ans).

Pour Gaston Deschênes, l'historien de la bibliothèque de l'Assemblée nationale, il ne faut ni se scandaliser ni se surprendre des chiffres. À ceux qui trouvent qu'il y a peu de jeunes, M. Deschênes note qu'un «Parlement, ce n'est jamais totalement représentatif d'une population». La scolarisation entre élus et citoyens diffère, sans compter le fait que les femmes y ont toujours été sous-représentées.

L'étude de Jacques Gagnon est amenée sur la

place publique quelques heures après la fin d'un conseil national du PQ. Les militants y ont défilé une résolution des jeunes péquistes pour que le tiers des candidats au prochain scrutin général aient moins de 40 ans.

Le discours péquiste revient cependant sur la nécessité d'un renouvellement. L'organisateur de Bernard Landry, le ministre Gilles Baril, affirme à qui veut l'entendre qu'il entend amener beaucoup de nouvelles têtes d'affiche lors du prochain rendez-vous électoral. Le Parti libéral du Québec se pique d'être déjà engagé sur cette voie.

Hier, LE SOLEIL a demandé à M. Deschênes si la situation actuelle laisse présager à un coup de barre pour rajeunir l'Assemblée nationale. «Demander à un historien de prédire l'avenir, c'est très hasardeux, a commencé par sourire notre interlocuteur. Mais, d'après moi, ça ne bougera pas beaucoup.»

Revenir à la situation de 1976 relève de l'impossibilité. «Cette élection est un peu particulière. Le Québec ne changeait pas un parti pour l'autre, l'Union nationale pour le Parti libéral. Il s'est produit une vraie rupture. Actuellement, ce n'est pas évident.»

Les deux principales formations politiques ont confirmé son analyse. Le directeur général du PLQ,

Pierre Bibeau, convient qu'une majorité des 50 députés de sa formation devraient être tentés par une réélection. Son vis-à-vis du PQ, Raymond Bréard, voit le même scénario pour ses 72 élus. «Quand on aura renouvelé avec une douzaine de noms, ce sera tout.»

Reste aussi à s'entendre sur la définition de ce qu'est un jeune. Moins de 30, 35 ou 40 ans? «Des gens de 42 ans peuvent se montrer plus jeunes que des aspirants de 35 ans», répond M. Bibeau. En outre, explique M. Bréard, «s'il faut des jeunes, encore faut-il que la population les élise.»

L'historien Gaston Deschênes a fait valoir que l'âge moyen est une donnée relative. En 1881, le parlementaire avait en moyenne 46,6 ans. C'était plus que l'espérance de vie des hommes (41,9 ans) et des femmes (44 ans) de son temps. Par comparaison, en 2001, l'espérance de vie est de plus de 80 ans pour les femmes.



En 76, René Lévesque avait formé le seul gouvernement dont la moyenne d'âge était sous la quarantaine.



Le journaliste a été accueilli à Dorval par sa femme Emily.

Sevunts rentre à Montréal

Le journaliste de The Gazette a échappé à la mort en Afghanistan

MONTRÉAL (PC) — Levan Sevunts, ce journaliste du quotidien The Gazette qui a survécu à une embuscade des talibans au cours de laquelle trois de ses collègues sont morts, est rentré chez lui, à Montréal, dimanche soir.

L'épouse de M. Sevunts, Emily, a été la première à l'accueillir à son arrivée à l'aéroport.

Après l'attaque contre le blindé, survenue le 12 novembre, alors que des troupes de l'Alliance du Nord emmenaient les journalistes en territoire supposément conquis, l'Alliance a ordonné aux journalistes de partir.

«Les Afghans sont des gens très accueillants: que certains de leurs invités soient tués alors qu'ils étaient sous leur garde les embarrasse grandement, a dit M. Sevunts. Ils craignent aussi que l'incident ne détourne les médias de leur très importante victoire. Ils ont insisté pour que nous partions.»

Pour rentrer chez lui, à Montréal, M. Sevunts a dû voyager pendant plusieurs jours. Il a d'abord roulé avec deux autres journalistes pendant une journée pour atteindre la rivière Amou Daria, qui sépare l'Afghanistan du Tadjikistan. Ils l'ont franchie en traversier, pour se rendre ensuite en voiture jusqu'à Douchanbé, capitale tadjike. De là, ils ont pris l'avion pour Khojent, sur la frontière ouzbèke.

À bord de ce vol, il a rencontré un autre Canadien, qu'une voiture munie de plaques diplomatiques attendait. Ils ont ainsi pu franchir plus facilement la frontière.

De Tachkent, en Ouzbékistan, M. Sevunts a pris un avion pour Moscou, où il a vu ses parents, puis s'est de nouveau envolé pour Amsterdam, et enfin Montréal.

Pas de vie sur Mars croient les chercheurs

WASHINGTON (AFP) — Une nouvelle étude de la célèbre météorite martienne ALH-84 001, conduite par un groupe de chercheurs internationaux, conclut à l'absence de vie sur Mars, contrairement aux précédentes analyses de ce rocher âgé de 4,5 milliards d'années.

Dans cette étude, à paraître mardi dans la revue américaine *Proceedings of the National Academy of Sciences*, les chercheurs affirment que les précédents résultats étaient fondés sur un raisonnement erroné et des mesures problématiques, en particulier celles effectuées au microscope électronique.

Les images produites par ce microscope révélaient des lignes d'objets brillants qui ont été prises pour des cristaux d'oxyde magnétique (Fe₃O₄), des cellules bactériennes à différentes étapes de minéralisation, selon la nouvelle étude qui contredit les précédentes conclusions.

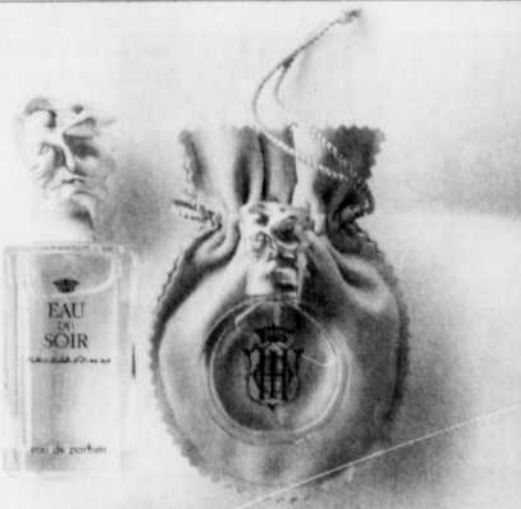
«Même si les similitudes sont intrigantes, nous pensons qu'elles ne fournissent pas la preuve que ces cristaux sont des magnétofossiles ou qu'ils «constituent une preuve de la vie la plus ancienne jamais découverte», écrit (en reprenant les termes de la précédente étude) les huit chercheurs sous la conduite de Peter Buseck, de l'Arizona State University à Tempe.

En 1996, le chercheur David McKay avait affirmé avoir identifié au sein du ALH-84 001 des fossiles d'organismes microscopiques constituant «une preuve de l'existence d'une forme de vie primitive au début de l'histoire de Mars».

Ce rocher avait été arraché à la surface de la planète il y a environ 16 millions d'années avant d'achever son périple il y a 13 000 ans dans l'Antarctique, où il a été découvert en 1984.

Outre M. Buseck, la nouvelle étude a été menée par Rafal Dunin-Borkowski, Paul Midgley et Matthew Weyland (University of Cambridge, Grande-Bretagne), Bertrand Devouard (Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, France), Martha McCartney (California Polytechnic State University, San Luis Obispo, USA), et Mihaly Posfai (Université de Wespzrem, Hongrie).

sisley
EAU DU SOIR



Maintenant proposé chez Holt Renfrew.

HOLT RENFREW

PLACE SAINTE-FOY, (418) 650-6783 www.holtrenfrew.com

Vous pensez ski de fond,
pensez **DEMERS**

Suggestion cadeau

Sous-vêtement

Hot Chilly's

Col roulé seulement
Quantités et grandeurs limitées

cour. 44^{mm} **29⁹⁹\$**

Sac à ceinture avec bidon

quantité limitée
50 seulement en inventaire

cour. 29⁹⁹ **19⁹⁹\$**

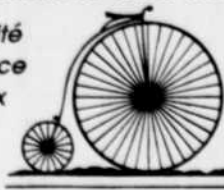


Supporter officiel du Centre national Pierre Harvey

«Achetez maintenant et commencez à payer dans 3 mois»*

SATISFACTION GARANTIE
Ouvert le dimanche de 12h à 17h

- Pour la qualité
- Pour le service
- Pour le choix
- Pour le prix



DEMERS
BICYCLETTES ET SKIS DE FOND

www.demersbicycle.qc.ca

1044, 3e Avenue, Québec 529-1012



«Oser
c'est le meilleur
moyen de réussir.»

En vente en librairie, 15\$
Informations: 651-8885



FONDATION GIGUÈRE

Ceci est le fruit
de vos investissements.



Qui sème des Obligations à taux progressif
Placements Québec récolte...

La flexibilité: remboursables chaque année à leur date anniversaire sans pénalité.

La progressivité: taux avantageux fixés pour 10 ans.

La tranquillité: garanties sans limites par le gouvernement du Québec.

Année	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Taux annuels (%)	3,00*	2,30	4,00	4,50	4,75	5,50	6,00	6,50	7,25	8,00

* Taux incluant le boni de 1% la première année pour les nouveaux fonds REER

Placements
Québec 
NOTRE INTÉRÊT À TOUS

Boni +1%
la première année pour
les nouveaux fonds REER

LES
OBLIGATIONS
À TAUX
PROGRESSIF
PLACEMENTS
QUÉBEC

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h et les samedis
de novembre, de 10 h à 16 h

1 800 463-5229

Région de Québec,
521-5229

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Touche pas à mon Dracula!

Histoire vraie. En Roumanie, au mois d'août dernier, les autorités voulaient construire un parc d'attraction consacré à Dracula, près de Bucarest. Quelques jours avant la première pelletée de terre, alors que les responsables se payent une pinte de bon sang, quelqu'un frappe à la porte.

Tout le monde sursaute. On regarde l'heure. Minuit. Un brave va quand même ouvrir, avec un collier de gousses d'ail autour du cou (ici, j'en rajoute un peu).

Un très petit homme entre. Très petit, mais surtout très blême.

— Bonjour, je représente les studios Universal d'Hollywood, dit-il en substance. Je suis venu vous dire que vous ne pouvez utiliser l'image de Dracula sans notre consentement. Si vous tenez à réaliser votre projet, vous devez nous payer des droits. Voici le contrat. Signez et payez. Ou alors, amusez-vous à construire des parcs thématiques sur *Flipper*, sur *Passe-Partout* ou sur *Cornemuse*. Ça ne fait rien, puisque nous possédons probablement les droits sur ceux-là aussi. Il faudrait voir.

— Voyons donc! Ça n'a pas de bon sang! hurlent les Roumains. Dracula, c'est un personnage créé en 1897. Il a été inspiré à l'écrivain Bram Stoker par Vlad Tepes, un prince valaque célèbre pour avoir empalé des milliers de prisonniers ottomans!

Après avoir un peu perdu leur sang-froid, les Roumains ont tout vérifié. Apparemment, le petit homme avait raison. Alors, plutôt que de se faire du sang de boudin, ils ont payé. Dracula, à l'heure où vous lisez ces lignes, est désormais une création d'Hollywood.

Qu'on se le dise, la propriété intellectuelle, les brevets et tout le bataclan constituent un nouvel

Eldorado. Une boîte à surprise où les repères habituels ne tiennent plus.

Une compagnie américaine tente actuellement de faire breveter le riz basmati, à la grande stupéfaction des Indiens, qui en dégustent depuis la nuit des temps. Plus près de nous, les droits d'utilisation de l'image de la police montée canadienne ont déjà été brièvement cédés à Walt Disney.

En France, la justice commence tout juste à démêler le méli-mélo des droits d'auteur, particulièrement en architecture. Un article du *Monde*, le 9 avril 2001, tenta de faire le point.

« (...) Des lieux et des bâtiments emblématiques de Paris, du moins ceux qui sont assez récents (ils tombent dans le domaine public 70 ans après la mort de l'architecte), ne peuvent être photographiés dans un but commercial (presse, édition...) qu'après la versement d'une somme d'argent au titre de droits d'auteur. (...) Y compris quand ledit bâtiment a été construit avec de l'argent public: la pyramide du Louvre, la Bibliothèque nationale de France, la Grande Arche de la Défense, l'illumination de la tour Eiffel... »

Et Québec dans tout cela? Au moment de poursuivre l'illumination des principaux lieux et édifices publics, les autorités feraient bien de se méfier. Depuis 1997, notre loi sur les droits d'auteur apparaît pour le moins ambiguë.

Pour le touriste qui photographie le Château Frontenac ou le Pont de Québec, pas de problème.

Pour le reste, les choses deviennent moins claires. Ainsi, il n'est pas sûr qu'un édifice ou un lieu illuminé ne constitue pas une œuvre



Jean-Simon Gagné

JSGagne@lesoleil.com

d'art au sens large. Autrement dit, on ne pourrait la reproduire commercialement sans verser des droits d'auteur au concepteur de l'éclairage. Pour le Pont de Québec illuminé, la Coalition de sauvegarde aurait déjà obtenu la propriété des droits. Pour le parlement, le Château Frontenac et bientôt le cap Diamant, la situation apparaît plus confuse.

Vous en voulez une meilleure? Supposons que l'architecte d'un bâtiment est encore vivant, ou qu'il n'est pas décédé depuis plus de 70 ans. Alors il (lui ou sa succession) pourrait peut-être toucher des droits sur toutes les cartes postales, tous les livres et toutes les campagnes de promotion touristique présentant sa création.

Qui osera en parler à Roger Taillibert, l'architecte d'un stade olympique devenu le symbole de la ville de Montréal?

La nourriture, la culture, la médecine, la haute technologie, même l'architecture, plus rien n'échappe à la griffe de ceux qui prétendent posséder le monde. En général, leur combat n'a rien à voir avec celui de modestes travailleurs à la pique, qui tentent de se faire justement payer leur travail.

Quant aux sommes en cause, elles feraient sûrement pleurer de rage un certain Harvey Ball, le créateur de *Smiley*, ce petit visage jaune et souriant, reproduit à des dizaines de millions d'exemplaires. Au moment du décès de M. Ball, en avril 2001, son célèbre *Smiley* lui avait rapporté... 45\$.

Des médecins jugés impolis et arrogants

OTTAWA (PC) — Les Canadiens qui reçoivent des soins de santé se plaignent souvent que les médecins manquent de la plus élémentaire politesse avec eux et que les étudiants en médecine sont arrogants, ce qui donne lieu à une communication peu efficace.

Ainsi, environ les deux tiers des 1200 à 1400 plaintes que reçoit chaque année le Collège des médecins et chirurgiens de l'Ontario portent sur la mauvaise communication qui existe entre les patients et leurs médecins, et sur la grossièreté et l'impatience dont font souvent preuve les médecins.

Dans les facultés de médecine, précisent les autorités médicales, certains étudiants apprennent à adopter un comportement indésirable envers les malades, et à imiter l'attitude arrogante de leurs professeurs plus âgés.

Il existe peu de statistiques sur la question, mais l'importance du problème se reflète dans l'attention que la communauté médicale lui accorde depuis quelque temps.

Les discussions qui ont eu lieu à la dernière conférence annuelle du Collège royal des médecins et chirurgiens du

Canada, ainsi que le dernier numéro du journal de l'Association médicale canadienne, faisaient état du problème.

De même, l'édition d'automne du journal de l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario est entièrement consacrée aux communications entre les médecins et leurs patients, et présente notamment un article intitulé *De l'importance d'être poli*.

Un autre article cite le cas d'une employée d'un marché d'alimentation qui s'est rendue dans une clinique sans rendez-vous après s'être coupé un doigt. Elle est revenue au travail avec un mot du médecin avisant l'employeur de ne pas la laisser manipuler des aliments. L'employeur lui a alors demandé de retourner à la clinique afin d'obtenir des précisions sur la durée de la restriction.

Pour toute réponse, le médecin a rédigé le message suivant: « Eh! L'idiot! Elle peut travailler, mais pas dans les aliments frais. Va passer un test de quotient intellectuel. »

Le marché d'alimentation s'est plaint et le médecin a présenté des excuses. Il y a toujours eu des médecins impo-

lis ou hautains envers leurs patients, souligne le Dr Dennis Kendel, de l'Ordre des médecins et chirurgiens de la Saskatchewan, qui a prononcé une allocution lors du plus récent congrès.

« Leur comportement n'aurait jamais dû être toléré, mais par le passé, on avait malheureusement tendance à les excuser sous prétexte qu'ils étaient très occupés et vivaient beaucoup de stress », a-t-il déclaré en entrevue.

« La situation n'est plus la même. Aujourd'hui, on se rend compte que les médecins ne sont pas les seuls à être très occupés et à vivre du stress. L'impolitesse n'est pas tolérée ailleurs, et il n'y a aucune raison de la tolérer dans le domaine des soins de santé. »

Pourquoi cette mauvaise humeur? Le fait que les ressources diminuent, alors que le nombre de malades augmente serait une cause possible de leur irritation.

De plus, la médecine moderne est complexe et exigeante, la population a des attentes élevées et il existe chez les médecins une résistance à reconnaître leurs erreurs ou à avouer qu'ils ne connaissent pas toujours la réponse.

Encore temps de réserver pour vos party des Fêtes!

L'endroit par excellence pour vos activités de GROUPE!

• Repas-spectacle, activité de votre club social, party de bureau ou 5 à 7, lors de courses en piste et interistes avec animation et tirages.



CHEVAUX

LOTÉRIE VIDÉO

RESTO

Privileges offerts aux groupes, en famille, entre amis ou avec les collègues du bureau...

- Animation musicale et tirages
- 25 d'argent de pari / personne
- Course dédiée à votre groupe
- Photographie souvenir GRATUITE au Cercle des vainqueurs
- Tours de sulky
- Visite guidée

HIPPODROME DE QUÉBEC INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS: (418) 524-5283

C'est NOËL

chez Laliberté

15% et plus

de rabais* sur toutes les fourrures, chapeaux de fourrure et accessoires de fourrure.

20% à 50%

de rabais* sur une vaste sélection de mode féminine et de manteaux pour hommes et dames.

* Marchandise en magasin seulement. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

laliberté depuis 1867

595, rue Saint-Joseph Est, Québec G1K 7L6 525-4841



HEURES D'AFFAIRES
Lundi au mercredi 9h30 à 17h30
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h00
Samedi 9h30 à 17h00
Dimanche 12h00 à 17h00

STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT • PLACE JACQUES CARTIER • PLACE CARTIER • PLACE JEAN-LESAGE • PARCOMÈTRE (1 heure)



TAG Heuer SWISS MADE SINCE 1860



Succursales

Place de la Cité 656-6657
Galeries de la Capitale 627-8278
Galeries Charlesbourg 622-1075
Carrefour Charlesbourg 626-2141
Place d'Ormeau 843-1710
Place des Quatre-Boisgros 659-1555
Galeries Chagnon 835-3756
Carrefour Beauport 661-5782
Place Fleur-de-Lys 649-7778

NEW LINK SERIES

1915[®]

étanche 200 m verre saphir

Assurance vol gratuite pour 1 an avec tout achat de 300\$ et plus

Garantie 3 ans et changement de pile à vie

WEBSTER

www.bijouteriewebster.com

Partez sans payer

Louez une Sunfire ou une Grand Am 2002

Comptant 0\$

Dépôt de sécurité 0\$

Première mensualité 0\$



2 portes

Sunfire SL	229 \$/mois	<ul style="list-style-type: none"> • Moteur 2,2 L L4 de 115 HP • Boîte manuelle Getrag 5 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Dispositif antivol PASSLock • Tachymètre • Aileron arrière • Moulures latérales • Roues de 14 po • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur
Sunfire SLX	279 \$/mois	<p>Sunfire SL plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Climatiseur • Roues en aluminium de 15 po • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Téléverrouillage des portes avec fonction alarme • Volant inclinable • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur
Grand Am SE	319 \$/mois	<ul style="list-style-type: none"> • Moteur Ecotec L4 de 140 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et traction asservie • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatiseur • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Dispositif antivol PASSLock • Roues en aluminium de 15 po • Aileron arrière • Portes et coffre à commandes électriques • Suspension indépendante aux 4 roues • Banquette arrière à dossier divisé rabattable • Phares antibrouillards

4 portes

Sunfire SL	229 \$/mois	<ul style="list-style-type: none"> • Moteur 2,2 L L4 de 115 HP • Boîte manuelle Getrag 5 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Dispositif antivol PASSLock • Tachymètre • Moulures latérales • Roues de 14 po • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur
Sunfire SLX	279 \$/mois	<p>Sunfire SL plus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie • Climatiseur • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Téléverrouillage des portes avec fonction alarme • Volant inclinable • Roues de 15 po • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur
Grand Am SE	319 \$/mois	<ul style="list-style-type: none"> • Moteur Ecotec L4 de 140 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et traction asservie • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatiseur • Lecteur CD avec 6 haut-parleurs • Dispositif antivol PASSLock • Portes et coffre à commandes électriques • Volant inclinable • Aileron arrière • Phares antibrouillards

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2002 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujettes au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. Conditions applicables à la location seulement. La première mensualité (taxes incluses) est défrayée par General Motors. * Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1-800-463-7483.



LE QUÉBEC ET LE CANADA



Normand Lester

RADIO-CANADA

Le journaliste Normand Lester suspendu

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTREAL — Le journaliste Normand Lester de Radio-Canada a été relevé de ses fonctions, dimanche, par le directeur des nouvelles télé, Jean Pelletier, qui estime que celui-ci a manqué à son devoir de réserve et d'impartialité en écrivant *Le Livre noir du Canada anglais*, lancé la semaine dernière.

Normand Lester a été suspendu sans solde jusqu'à la conclusion d'une enquête disciplinaire visant à déterminer s'il a manqué ou non à ses obligations envers la société d'État.

Son « Livre noir du Canada anglais », qui répond aux « Minutes du patrimoine », à l'origine de la suspension

Le *Livre noir du Canada anglais* constitue une réponse aux *Minutes du patrimoine*, ces courts reportages présentés notamment à Radio-Canada et pour lesquels M. Lester a eu maille à partir avec la direction de Radio-Canada, il y a quelques mois.

« Avec la complicité de sociétés et de fondations-écrans, le ministère du Patrimoine de Sheila Copps a dépensé 7,2 millions \$ pour blanchir l'histoire du pays à l'aide de ces géules de propagande douce, toutes enrobées de sucre... », écrit M. Lester dans son tout récent livre.

Joint hier, le journaliste Lester s'est dit « profondément blessé » de constater le sort qui lui est fait, lui qui a contribué pendant des décennies à la réputation d'intégrité de Radio-Canada en faisant du journalisme d'enquête.

« D'autant plus que mon livre est une enquête de caractère historique où Radio-Canada n'est aucunement mentionnée », a-t-il soutenu.

« L'attitude de Radio-Canada me blesse profondément au point où je considère aller faire du journalisme d'enquête à un endroit plus accueillant », a-t-il déclaré.

« Je considère prendre ma retraite de Radio-Canada », a ajouté le reporter qui y a complété 35 ans de service.

Pour sa part, Marc Sévigny, directeur général des communications pour la télé française (Radio-Canada) a expliqué que la direction estime « qu'il y a eu manquement » du fait que les journalistes sont tenus de ne pas prendre position publiquement sur des sujets controversés.

« Il fait des raccourcis avec l'actualité, des liens avec la situation actuelle. Il cite des articles du quotidien *The Gazette* et indique que ce n'est pas différent aujourd'hui. Il ne s'en cache pas et c'est ça qui fait problème », a commenté M. Sévigny.

Celui-ci estime que l'enquête disciplinaire se tiendra dans les 5 à 15 prochains jours. Il s'agit d'une séance au cours de laquelle le journaliste et la direction présenteront leur point de vue en présence d'un représentant syndical et d'un représentant des ressources humaines de la société d'État.

De son côté, le président du Syndicat des communications de Radio-Canada, Michel Couturier, a trouvé « dommage qu'on s'attaque à la réputation d'un grand journaliste, un de ceux qui ont bâti la réputation du service d'information. Il n'a pas eu peur de mener des enquêtes, de sortir des histoires fumantes. Il s'est mérité le respect de ses confrères », a-t-il ajouté.

« Il va falloir que Radio-Canada démontre que le traitement fait à M. Lester est compatible au traitement fait à d'autres journalistes, par exemple Pierre Dufresne, l'auteur d'une biographie sur Jacques Parizeau. »

Aux yeux du représentant syndical, la suspension de M. Lester indique que « Radio-Canada est tellement fâchée qu'on ne veut plus le voir en ondes et qu'on est prêt à payer pour qu'il reste chez lui. Ça nous donne une mesure de la colère », a-t-il dit.

La circulation à la frontière accélérée d'ici Noël

Le responsable des Douanes a rassuré les maires de villes frontalières durement frappées par les suites des attentats

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — Les premières mesures concrètes pour accélérer la circulation à la frontière canado-américaine seront en place d'ici Noël, a lancé hier le ministre responsable des Douanes, Martin Cauchon, à la suite d'une rencontre avec des maires de villes frontalières durement frappées par les suites des attentats terroristes.

« Si nous pouvons faire quelque chose avant cette date, nous le ferons », a-t-il dit en évoquant toute une série de mesures concrètes de passage accéléré déjà, prêtes ou encore à l'essai dans divers postes frontaliers avant le 11 septembre, jour où les Américains ont retiré leurs autorisations spéciales pour ces programmes.

Une première réunion bilatérale se tiendra ainsi le 28 de ce mois, à Detroit, et les responsables des agences et ministères concernés des deux côtés de la frontière — Douanes, Immigration, corps policiers, et ainsi de suite — lanceront alors leur premier plan d'action conjoint.

« Il y a des éléments dans ce plan d'action que nous pourrions livrer très rapidement, même si nous ne pourrions pas tout livrer en même temps », a ajouté M. Cauchon.

Le vent a ainsi tourné dans l'esprit des politiciens locaux à la suite de l'entente de vendredi entre le Secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill, le ministre canadien des Finances, Paul Martin, et M. Cauchon.

Forts de ces assurances même s'ils n'ont eu aucun détail concret, les maires des villes canadiennes directement concernées par les longues files d'attente en direction des États-Unis ont quitté Ottawa l'âme en paix, hier.

Trois ministres, M. Cauchon, Herb Gray et Brian Tobin, ont reçu les élus de Windsor, de Sarnia, de Fort-Erie et de quelques autres localités frontalières de moindre importance et les ont convaincus, selon l'expression de M. Tobin, que les Américains ont compris la nécessité de réorienter le débat vers la sécurité économique, depuis une ou deux semaines.

Demandée par les maires il y a quelques semaines déjà, au plus fort de la crise, la rencontre se tenait dans les bureaux du ministère de l'Industrie, dans une salle de conférence fort opportunément baptisée John Manley Boardroom, en l'honneur du précédent ministre aujourd'hui grand responsable de la sécurité au cabinet fédéral et rival éventuel de M. Tobin dans la course à la succession de Jean Chrétien.

M. Cauchon a toutefois maintenu le silence sur le coût de ses projets, et n'a donné aucun détail sur leur ampleur. Son collègue Tobin a toutefois rappelé que le commerce entre le Canada et les États-Unis a triplé depuis 10 ans, mais que les infrastructures sont demeurées les mêmes.

Le message des ministres aux maires était tout axé sur leur perception des changements d'attitude du côté américain, le thème de « sécurité d'abord » s'étendant maintenant à la sécurité économique, l'économie des États-Unis ayant elle aussi besoin d'une frontière ouverte, bien que sécuritaire. Le pays envoie ainsi 25 % de ses exportations vers le Canada.

Les ministres ont également tenté d'éteindre ce que M. Tobin qualifie de « faux débat » sur la question du périmètre de sécurité évoqué depuis les attentats de septembre. « Nous pensons simplement à la sécurité des frontières », a-t-il dit.

M. Cauchon a surenchérit en affirmant que songer à une formule à l'euro-

européenne comme celle de Schengen imposerait de nombreuses harmonisations, notamment sur les politiques d'immigration, ce qui étendrait le débat sur de nombreuses années.

Les difficultés économiques que connaissent pratiquement les villes frontalières, privées de leurs clients et de leurs visiteurs américains, rendent de tels délais impensables. Jusqu'ici laissés de côté par le gouvernement dans ce débat, les maires partageaient hier l'avis de leur collègue Mike Hurst, de Windsor, qui a dit mieux se sentir après cette rencontre.

Sa ville est la plus frappée par les restrictions frontalières américaines, notamment à cause de l'industrie automobile qui roule à la minute près et de son casino, qui vit essentiellement du tourisme international.

Cauchon a maintenu le silence sur les coûts de ses projets

Nelson Mandela citoyen d'honneur



Le premier ministre Jean Chrétien accompagne l'ancien président sud-africain et Prix Nobel de la paix Nelson Mandela lors de leur arrivée à la cérémonie qui a fait de M. Mandela un citoyen d'honneur du Canada. L'homme de 83 ans, qui a été emprisonné pendant 27 ans pour s'être battu contre l'apartheid en Afrique du Sud, est le deuxième étranger à recevoir cette distinction.

ENGAGEMENTS DU SOMMET DE LA JEUNESSE

Les syndicats aussi déçus

VALÉRIE LESAGE
VLesage@lesoleil.com

Après les fédérations étudiantes, c'est au tour des syndicats de dénoncer l'attitude du gouvernement Landry face aux engagements du Sommet de la Jeunesse.

« Il n'y a aucune justification de ne pas respecter les engagements, c'est décevant. Nous sommes déçus pour les jeunes », a déclaré la vice-présidente de la CSN, Denise Boucher.

Le premier ministre Bernard Landry a clairement indiqué la semaine dernière à l'Assemblée nationale que si l'économie piquait du nez, il était possible qu'une partie des investissements promis en éducation soient reportés. Cette probabilité est apparue encore plus sérieuse au cours de la fin de semaine alors que les ténors du PQ, dont la ministre des Finances Pauline Marois, ont fait battre une résolution des jeunes du parti visant à obliger le gouvernement à tenir sa promesse

d'injecter 200 millions \$ en éducation en 2002-03.

« Ce gouvernement tient un double langage, dit le président de la Fédération nationale des enseignants et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), Pierre Patry. Il dit que la jeunesse est une priorité, mais chaque fois que la situation économique devient un peu plus difficile, il remet en question les dossiers jeunesse. » M. Patry note que même l'an passé, alors que l'économie se portait mieux, les investissements prévus en éducation avaient été remis en question.

L'engagement du gouvernement au Sommet du Québec et de la Jeunesse était d'investir un milliard d'argent neuf dans l'éducation, en plus d'absorber la croissance des coûts de système. Pour l'exercice 2002-03, 200 millions \$ devaient être ajoutés aux 300 millions récurrents investis au cours des deux exercices précédents. Les universités, les cégeps et les commissions scolaires se partagent les sommes.

Pour la CSN, le changement de cap apparemment pris en fin de semaine par le PQ remet en cause le relèvement tant souhaité du système d'éducation sans que personne n'ait expliqué pourquoi des coupes dans ce domaine auraient moins d'impact que dans un autre. « C'est perçu comme une dépense l'éducation alors qu'au contraire, c'est créateur d'emploi », a affirmé la vice-présidente.

« Le ministre Legault veut qu'on fasse la révolution de la réussite, mais encore faut-il en avoir les moyens ! » soutient pour sa part M. Patry.

Le secteur de l'éducation avait subi des compressions de 1,9 milliard \$ entre 1994 et 1999. Pour les syndicats, le réinvestissement d'un peu plus de la moitié de cette somme n'était déjà « qu'un pas dans la bonne direction » pour relever la qualité de l'éducation. Ainsi, l'idée que le gouvernement puisse revenir sur ses engagements leur semble encore moins justifiée.

Les propos de Landry font des vagues

A-t-il oui ou non lié les événements du 11 septembre à la souveraineté ?

OTTAWA (PC) — Les propos du premier ministre du Québec, Bernard Landry, liant les événements du 11 septembre à la souveraineté du Québec ont fait des vagues jusque dans la capitale fédérale, hier.

« Si on lit ce qu'on lit, c'est odieux. Mais peut-être que ce n'est pas ce qu'il voulait dire, et il faut lui demander de s'expliquer », a commenté Stéphane Dion, ministre des Affaires intergouvernementales.

Dimanche, devant des militants réunis lors du conseil national du Parti québécois, M. Landry a prononcé un discours portant sur la souveraineté. Abordant le sujet de la lutte des peuples pour accéder à l'indépendance et de l'amertume que peuvent générer des échecs, le premier ministre du Québec a fait allusion aux attaques terroristes sur New York et sur Washington.

« La liberté des peuples et des nations et leur personnalité est une condition *sine qua non* de l'équilibre planétaire. Autrement, nous irons d'impérialisme en domination, et de déception en amertume », a d'abord déclaré M. Landry.

« Depuis les événements du 11 septembre, s'il y a une conclusion à tirer par rapport au projet de souveraineté du Québec et de souveraineté et de liberté de tous les peuples, c'est bien celle-là », concluait-il.

RÉTRACTATION DEMANDÉE

Le chef de la coalition PC-RD, Joe Clark, s'est fait plus critique. « C'est le genre de liens qui est dangereux. J'espère que le premier ministre se rétractera le plus vite possible, s'il a bel et bien prononcé ces paroles. »

Le chef du Parti libéral du Québec, Jean Charest, estime de son côté que M. Landry a fait « preuve d'un manque total de sensibilité » et demande lui aussi au chef péquiste de se rétracter.

Gilles Duceppe, le chef du Bloc québécois, s'est porté à la rescousse de son allié de Québec. Pour lui, il ne fait aucun doute que M. Landry n'a pas fait le lien qu'on lui attribue. « Je pense que ça a été des interprétations, d'ailleurs, pas reprises par les journaux francophones qui avaient compris », a indiqué le chef du Bloc. Seul un journaliste anglophone a cité cet extrait de M. Landry pour en faire le sujet de son article.

Agnès Maltais veut s'attaquer au mal de vivre des Québécois

«Alcool, drogue et jeu reposent sur un même problème de dépendance»

ALAIN BOUCHARD
ABouchard@lesoleil.com

■ La ministre Agnès Maltais décide de s'attaquer à rien de moins qu'au mal de vivre des Québécois. Ce qu'elle n'a pas tout à fait tort de présenter comme une «révolution» dans le genre.

C'est sur la dépendance même inhérente à tout abus de consommation nocive que la ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse veut faire porter le plan de lutte à la toxicomanie qu'entend réaliser son gouvernement au cours des prochaines années.

«On nous reproche parfois de manquer de vision. Eh bien, cette fois, on en a!», a déclaré hier M^{me} Maltais, lors d'une conférence de presse tenue à la Maison de Lauberivière, en basse ville de Québec, à l'ouverture de la Semaine de prévention en toxicomanie.

«On ne veut plus découper les problèmes d'abus en tranches et les traiter morceau par morceau, a poursuivi la ministre. L'idée de s'attaquer à la dépendance de fond est venue des gens de terrain eux-mêmes. S'il y a détresse sociale, la consommation peut devenir une béquille. Cette béquille peut ensuite devenir une dépendance. Il faut donc s'attaquer à la détresse sociale.»

Un premier million de dollars sera tout de suite consacré à ce programme de concertation. «Le buveur compulsif,

le toxicomane et le joueur pathologique souffrent tous d'un problème affectif commun, explique M^{me} Maltais. C'est là-dessus qu'il faut travailler.»

URGENCES SPÉCIALISÉES?

Elle fait appel à toutes les organisations publiques et parapubliques directement ou indirectement concernées pour coordonner et synchroniser leur action de lutte à la toxicomanie sous toutes ses formes. L'alcool fatal, la drogue dure dans les prisons — «on sait qu'il y en a beaucoup», dit M^{me} Maltais — sont des exemples de cas où il faudra désormais savoir intervenir avec efficacité, a indiqué la ministre.

«On sait qu'il y aura toujours consommation de substances nocives. On n'est pas naïf, dit-elle. Mais il faut être à la fois en mesure de prévenir le pire et de soulager ceux qui en souffrent, sans jamais les juger ou les condamner.»

M^{me} Maltais songe même à des lieux d'accueil spécialisés qui pourraient être réservés aux toxicomanes, aux buveurs ou aux joueurs compulsifs en



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE
Agnès Maltais

crise. «Les urgences de santé actuelles ne sont peut-être pas vraiment les bons endroits pour accueillir ces personnes», a-t-elle dit.

Son équipe va d'abord s'affairer à faire la promotion d'habitudes de vie saines et stimuler des réseaux de soutien capables de prévenir les abus.

Le ministère va aussi travailler sur les méfaits déjà causés sur l'individu, en s'empressant de soigner d'abord son corps s'il y a lieu, avant de soigner son esprit.

Troisièmement, M^{me} Maltais promet de voir à coordonner les pratiques et les politiques publiques en matière de psychotropes et de drogues.

La ministre a dit attendre beaucoup d'enseignement du grand Forum international sur la toxicomanie, qui aura lieu à Montréal, en 2002.

FAUX DIAGNOSTIC DE CANCER Elle poursuit son médecin

WINNIPEG (PC) — Une femme à qui l'on avait dit qu'elle souffrait d'un cancer du pancréas et qu'il lui restait moins d'un an à vivre a intenté une poursuite contre un médecin, qu'elle accuse d'avoir posé un diagnostic erroné.

«Comment réagiriez-vous si vous étiez informé qu'il vous reste entre six et neuf mois à vivre, que vous deviez subir deux interventions chirurgicales, des traitements de chimiothérapie et de radiothérapie, pour finalement apprendre que c'était une erreur?», demande Sheila Roy, une ancienne agente de la GRC au Manitoba qui vit maintenant en Colombie-Britannique.

La poursuite allègue qu'un pathologiste de l'Hôpital général Saint-Boniface, à Winnipeg, a mal interprété les résultats de la première biopsie, ce qui a donné lieu à un diagnostic erroné.

Dans son exposé de défense, le pathologiste, Robert Stark, dit avoir examiné les échantillons de tissus retirés du pancréas de M^{me} Roy en mars 1997, puis en février 1998, et y avoir découvert des cellules indiquant la présence d'un cancer du pancréas.

Tout a commencé en février 1996, alors que M^{me} Roy avait 33 ans. Elle était mariée depuis peu et avait un fils de 14 mois. Un jour qu'elle avait travaillé à l'extérieur pendant huit ou neuf heures pour enquêter sur un accident, elle ressentit de fortes démangeaisons sous les paupières, dans les oreilles et sous les pieds. La crème que lui prescrivait son médecin demeurant sans effet, elle se rendit dans une clinique

sans rendez-vous de Selkirk, au Manitoba, où on conclut qu'elle avait la jaunisse et qu'elle devait subir d'autres examens. On diagnostiqua par la suite un cancer du pancréas et, en mars 1997, on l'informa que les parois de son estomac étaient atteintes et qu'elle ne vivrait pas plus de neuf mois.

«J'étais catastrophée. Je ne voulais plus voir mon fils. Je ne voulais pas être trop près de lui. Je me disais que ce serait plus facile de cette façon.»

M^{me} Roy affirme avoir vécu un véritable cauchemar. Au cours d'une deuxième intervention chirurgicale, on lui a enlevé une partie de l'estomac, le duodénum, la vésicule biliaire et une partie du pancréas. Elle est maintenant stérile.

Une semaine après sa seconde opération, son mari est venu la voir à l'hôpital pour lui annoncer qu'il la quittait. Ses parents ont renoncé à un emploi lucratif et à une maison de rêve à demi-construite en Colombie-Britannique, et ils sont revenus à Winnipeg pour prendre soin d'elle.

Aucune cellule cancéreuse n'a été découverte lors de la biopsie effectuée après la dernière intervention chirurgicale. Et après un test additionnel sur l'échantillon initial, on lui a annoncé qu'elle n'avait probablement jamais souffert du cancer.

M^{me} Roy poursuit le médecin parce qu'elle a besoin d'argent. «J'ai encaissé mon assurance-vie et mes REER. On m'avait dit que j'allais mourir. Je dois maintenant recommencer à zéro», explique-t-elle.

«On m'a dit que j'allais mourir. Je dois recommencer à zéro»

Hardiesse

Sagesse



De solides qualités qui nous placent parmi les meilleurs gestionnaires de fonds en Amérique.

Il en faut de la hardiesse et de la sagesse pour faire fructifier plus de 100 milliards de dollars d'actif. Il en faut pour investir judicieusement sur les marchés financiers, en immobilier et sous forme de participation dans plus de 700 entreprises d'ici et d'ailleurs en Amérique.

Chez CDP Capital, la plus grande équipe spécialisée au Canada met sa hardiesse et sa sagesse à profit.

 **CDP Capital**

Le gestionnaire de fonds de la Caisse de dépôt et placement du Québec

cdpcapital.com

Efforts pour contrer l'exploitation sexuelle des enfants

PARIS (AFP) — Plusieurs pays d'Europe occidentale, d'Asie du Sud-Est et d'autres continents ont fait de sérieux efforts depuis cinq ans pour combattre l'exploitation sexuelle des enfants sur leur territoire, alors que d'autres n'en ont fait aucun, indique le rapport annuel de l'ECPAT (End Child Prostitution and Trafficking of Children for Sexual Purposes).

Ce rapport, réalisé avec les 60 représentations mondiales de l'ECPAT, la principale ONG mondiale de lutte contre le tourisme sexuel, a classé les pays selon quatre niveaux en vue du deuxième congrès mondial sur l'exploitation sexuelle des enfants, du 17 au 20 décembre à Yokohama (Japon).

L'Europe occidentale vient en tête de ce tableau avec neuf pays (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, France, Italie, Norvège, Pays-Bas, Suède et Royaume-Uni) ayant réalisé de gros efforts et sept qui ont fait plusieurs efforts. Les quatre «lanternes rouges» sont de petits États comme Monaco ou Andorre.

L'Asie du Sud et de l'Est compte également des pays très actifs dans la lutte contre la prostitution des enfants, certains avec d'autant plus de mérite qu'ils ont peu de moyens, comme le Cambodge ou le Népal. Le Sri Lanka, les Philippines et la Thaïlande ont également fait de gros efforts pour protéger les enfants de la prostitution. À l'inverse, Singapour et la Malaisie ne font rien, considérant que les femmes et les enfants exploités sur leur territoire viennent d'autres pays.

En Amérique du Nord, si le Canada a fait «plusieurs efforts» en la matière, en particulier auprès des enfants autochtones, les États-Unis sont très mal notés. L'ECPAT, qui a effectué sa propre enquête à New York, signale des enfants prostitués de 12 ans, surtout des garçons, exposés de surcroît à la violence et aux rapports à hauts risques.



1.7EL 2001

VENTE FINALE

ACURA 4901, boul. des Galeries, Québec, QC, G2K 1X1

SÉCURITÉ DES AÉROPORTS Nouveau train de mesures cette semaine

STEPHEN THORNE
Presse canadienne

OTTAWA — Une autre série de mesures antiterroristes, destinées cette fois à la sécurité dans les aéroports et à d'autres questions liées aux transports, sera proposée cette semaine, indiquent certaines sources.

Le ministre des Transports, David Colletette, a confirmé hier que le gouvernement avait décidé de déposer avant Noël les amendements à la Loi sur l'aéronautique, initialement prévus au début de l'an prochain.

La législation prévoit notamment retirer aux compagnies aériennes les services de vérification des passagers et des bagages pour les confier aux autorités aéroportuaires régionales ou créer une société non lucrative à cette fin, précisent les sources.

L'industrie aérienne, qui paie actuellement plus de 100 millions \$ par année à des agences de sécurité pour effectuer les vérifications, est favorable à une société sans but lucratif. Elle souhaite qu'elle soit administrée par un conseil formé de représentants des compagnies aériennes, des aéroports et du gouvernement, mais elle ne veut pas en assumer le coût.

Le ministre Colletette a indiqué que le Canada examinait plusieurs modèles et s'apprêtait à prendre une décision. Ottawa, a-t-il ajouté, est à adopter certaines mesures de sécurité additionnelles, comme d'avoir des agents de sécurité aérienne armés à bord des vols intérieurs, afin de protéger les transporteurs aériens et rassurer les voyageurs.

Le coût total des améliorations pourrait excéder 300 millions \$ par année, soit plus de quatre fois les dépenses de 60 ou 70 millions \$ affectées à la sécurité des aéroports avant le 11 septembre. Cette évaluation ne comprend pas des dépenses en immobilisations de 500 ou 600 millions \$.

Aucune anomalie sur les Airbus A300

■ FORT WORTH — American Airlines a annoncé hier une semaine après le crash d'un avion à New York, avoir terminé l'inspection de la dérive verticale de ses 34 Airbus A300 sans trouver d'anomalie. American a précisé dans un communiqué avoir fait des inspections de toutes les attaches de la dérive verticale au fuselage et de celles de la gouverne de direction à la dérive, « sans trouver de problème ». L'administration de l'aviation civile (FAA) avait ordonné une inspection des appareils aux États-Unis à la suite de l'écrasement d'un Airbus A300-600 d'American Airlines le 12 novembre à New York. 265 personnes ont perdu la vie. (AFP).

Les policiers de Kanesatake de nouveau la cible de tireurs

MONTRÉAL (PC) — Si les gouvernements provincial et fédéral n'interviennent pas financièrement pour augmenter le nombre de policiers autochtones à Kanesatake, le grand chef du conseil de bande, James Gabriel, craint que des résidents opposés à la violence s'arment afin de défendre leurs enfants et leur maison.

Lundi matin, quelques heures après que le poste de police de cette communauté eut été pour la deuxième fois en autant de jours la cible de tireurs, M. Gabriel a expliqué que les membres de sa communauté avaient de plus en plus peur.

« Plusieurs personnes m'appellent pour manifester leur crainte et je les encourage du mieux que je peux à rester calmes ; elles ont peur qu'un enfant qui attend l'autobus soit atteint par une balle perdue ou qu'un projectile pénètre dans leur maison et atteigne quelqu'un. Le jour n'est pas loin où une personne innocente va se faire tuer, ce qui va engendrer un éclatement chez les non-violents. La situation est urgente et nous avons besoin de l'aide des gouvernements pour y mettre fin rapidement », a précisé à M. Gabriel.

Un porte-parole du ministère de la Sécurité publique, Louis-Pascal Cyr, a indiqué qu'une rencontre aura lieu prochainement entre des représentants des deux gouvernements et du conseil de bande. « Nous voulons connaître exactement leurs demandes », a-t-il précisé.

Comme ce fut le cas samedi matin, des policiers se trouvaient dans l'immeuble quand au moins deux coups de feu, à une trentaine de minutes d'intervalle, ont été tirés tôt hier. C'est la Sûreté du Québec qui enquête sur ces événements.

Même s'il est conscient que le rapport policier/habitants est plus élevé à Kanesatake qu'ailleurs au Québec, M. Gabriel estime qu'il est urgent de doubler le nombre d'agents dans le territoire car une guerre interne risque d'éclater à tout moment.

Actuellement, la police autochtone de cette communauté est composée d'une quinzaine de policiers travaillant sur trois quarts de travail et le grand chef en réclame autant.

Le directeur intérimaire de la police autochtone de Kanesatake, Terry Issac, a déposé un plan de réorganisation au conseil de bande visant à contrer les agitateurs qui feraient du trafic de drogue et qui se sentent menacés par les forces policières. La mise en place de ce plan coûterait 3,1 millions de dollars, montant qui servirait à l'embauche de policiers, à l'achat de véhicules et de divers équipements. On y prévoit une subvention de deux millions de dollars des gouvernements.

**Une guerre
de factions
risque
d'éclater
à tout
moment**

14 motards : procès en mars, avec ou sans avocat

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTRÉAL — Qu'ils aient ou non un avocat, le premier procès pour meurtres, complots et gangstérisme de 14 présumés membres des Hells Angels commencera en mars 2002, soit un an après leur incarcération dans une aile spéciale de la prison de Bordeaux.

« À un moment donné, il faut aller de l'avant. On ne peut pas repousser le procès aux calendes grecques », a affirmé hier le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure. Il faut s'enligner pour le début de mars », a-t-il dit.

Le juge a invité les cinq motards qui se disent sans avocat à faire diligence pour s'en trouver un. Il a saisi l'occasion pour servir une mise en garde.

« Il faut procéder, qu'ils aient ou non un avocat », a déclaré le juge Paul. Après discussion, il a été établi que

M^r Jacques Laroche qui défend Maurice Boucher et son fils Francis représentera également les cinq « orphelins », d'ici la tenue du procès proprement dit.

À la sortie de la salle d'audience, M^r André Vincent qui pilote le dossier pour la Couronne a soutenu que le juge avait raison de vouloir aller de l'avant. « Les accusés sont détenus depuis le 28 mars. Ils ont eu amplement le temps de se trouver des avocats. »

« La loi prévoit que l'accusé peut se représenter seul. Il peut choisir de le faire. Beaucoup le font », a-t-il commenté. Avant que ne s'amorce le procès, quelques requêtes devront être débattues.

Durant la semaine du 18 décembre, les avocats des accusés demanderont au juge Paul de ne pas tenir le procès au Centre des services judiciaires Gouin, construit pour cette occasion, près de la prison de Bordeaux.

**Fourrures
DU VIEUX-PORT**

Agneau retourné
CHRIST
et autres importations
italiennes
Exclusif à Québec

**Fourrures
tricotées**
« Paula Lishman »

Cet hiver, je reste au chaud à Fourrures

Confiez-nous le remodelage de votre fourrure.

55, rue Saint-Pierre, Québec G1K 4A2, (418) 692-6886

0% d'intérêt

Partez sans payer

Louez une Cavalier 2002 ou Alero 2002 et partez sans payer

- ✓ aucun paiement comptant
- ✓ aucun dépôt de sécurité
- ✓ aucune première mensualité

**PAS DE FRAIS CACHÉS
PAS D'ASTUCES**

FINANCEMENT À L'ACHAT

Cavalier 4 portes	
comptant	mensualité*
0\$	226\$

Cavalier 2 portes	
comptant	mensualité*
0\$	226\$

Alero 2 ou 4 portes	
comptant	mensualité*
0\$	319\$

*Location 48 mois, 80000km. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.

MARLIN
CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

2145, Jean-Talon
Sud, Sainte-Foy
688-1212

Voilà une occasion
tout simplement
incroyable!

Service après-vente • ouvert le soir • jusqu'à 21h (lundi au jeudi)

CHRYSLER



Ajoutez un article de sport à

Célébrez le temps des Fêtes avant tout le monde. Ou
ou des mensualités exceptionnelles sur presque tout



JEEP TJ 2002



JEEP GRAND CHEROKEE 2002

de financ
à l'achat j
48 mo

5 100

Pour votre tranquillité d'esprit, to
offrent une garantie de 5 ans/100
et une assistance routière de 5 an

PROFITEZ-EN DÈS MAINTENANT ! CETTE OFFRE À 0 % DE FI

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE C



Fiers commanditaires
de l'équipe olympique
canadienne 2002.

** 0 % de financement à l'achat jusqu'à 48 mois sur les modèles Chrysler, Dodge et Jeep, 2002 à l'exception de la Chrysler Power, du PT Cruiser et du cabriolet Strang 2002, des Dodge Ram et Viper 2002 et du Jeep Liberty 2002. Transport, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre et taxes en sus. 5000 \$ de l'impôt pour les personnes handicapées physiques. Photos à titre indicatif seulement. ** Selon que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Des conditions s'appliquent. Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2002. † Remise aux diplômés de 1000 \$ à l'achat d'un véhicule à l'exception de la Chrysler Neon (750 \$) ou de 500 \$ à la Nissan. ‡ Ces offres sont réservées aux clients DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. † A.O.C. Marque officielle de l'Association olympique canadienne. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour assise) les enfants.



Jeep^{MC}

à votre liste d'idées-cadeaux.

Obtenez un taux de 0 % de financement à l'achat
de tous les modèles Chrysler, Dodge et Jeep 2002.

0 %*



DODGE DURANGO 2002



DODGE DAKOTA 2002

Financement
à jusqu'à
12 mois

Garantie 3 ans/100 000 km ou 5 ans/150 000 km sur le groupe motopropulseur
selon le modèle. Garantie 5 ans/100 000 km**.

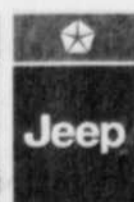
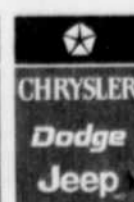
LE FINANCEMENT À L'ACHAT EST POUR UN TEMPS LIMITÉ.

CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • DODGE • JEEP.

daimlerchrysler.ca

DIPLÔMÉS

Rabais
jusqu'à 1000\$



Offre en sus. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2002 seulement et exclusives à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux étudiants. Les offres s'appliquent à la Dodge Viper et la Chrysler Power. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation.

LE MONDE

Attentisme des Afghans

Il faudra 6,5 MM \$ US en cinq ans pour reconstruire le pays

■ KABOUL (AFP, AP) — Les États-Unis ont redoublé d'efforts, hier, pour capturer Oussama ben Laden isolé dans le sud de l'Afghanistan, au moment où ses anciens protecteurs, les talibans, négociaient leur reddition dans leur dernier bastion du nord du pays.

Selon Washington, des dizaines de commandos des forces spéciales américaines sont maintenant déployés dans les régions frontalières avec le Pakistan, où l'homme le plus recherché du monde se cache avec sa famille et son escorte.

« L'état se resserre, mais c'est une tâche difficile » a déclaré le président américain, George W. Bush, en assurant qu'il entendait aller jusqu'au bout pour capturer le chef du réseau Al-Qaïda, « que cela prenne un mois ou un an ».

Les talibans, qui lui ont donné asile depuis 1996, ont affirmé ne plus savoir où se trouvait celui que les États-Unis considèrent comme l'instigateur des attaques suicide du 11 septembre contre les États-Unis.

REDDITION ?

Ils ont également fait savoir qu'ils souhaitaient discuter de leur reddition, mais pas avec l'Alliance du Nord — appelée également Front uni —, qui règne maintenant à Kaboul et négocie avec l'ONU l'avenir politique de l'Afghanistan. Les talibans tiennent encore l'enclave de

Kunduz, dans le nord du pays, assiégée depuis plus d'une semaine par l'Alliance, et leur fief de Kandahar, dans le sud.

Depuis leur éviction de Kaboul, le 13 novembre, les négociations entre le Front uni (coalition d'ethnies minoritaires tadjike, ouzbèke et hazara) et l'ONU pour la formation d'un gouvernement d'union nationale piétinent et l'organisation d'une rencontre de toutes les ethnies en Europe reste à finaliser.

LA PRIORITÉ: BEN LADEN

La capture de ben Laden et la destruction de son réseau Al-Qaïda restent l'objectif prioritaire de la campagne militaire lancée en Afghanistan par les États-Unis le 7 octobre.

Mais plusieurs responsables américains ont rappelé que leur guerre contre le terrorisme ne s'arrêterait pas là et ont mis en garde les pays complices, à leurs yeux, des « terroristes ».

Parmi les pays qui entrent dans cette catégorie, les États-Unis placent de nombreux acteurs incontournables du processus de paix au Moyen-Orient,

comme la Syrie, le Liban, l'Iran ou l'Irak.

La porte-parole du Pentagone Victoria Clarke a souligné que des soldats des forces spéciales opéraient en Afghanistan pour traquer ben Laden et ses lieutenants. « Leur nombre dans le sud a augmenté ces derniers jours, a-t-elle indiqué ».

M. Rumsfeld a rappelé que sa tête était mise à prix pour 25 millions \$ US.

Dans le même temps, les talibans ont fait savoir qu'ils étaient disposés à se rendre à Kunduz, mais les conditions de cette reddition semblent encore imprécises.

Un des dirigeants de la résistance talibane à Kunduz, le mollah Fazil, a déclaré ne pas vouloir se rendre à l'Alliance du Nord, car il n'avait pas confiance en cette coalition.

Il a également exigé des sauf-conduits pour les talibans et la remise des miliciens étrangers — arabes, tchéchènes et pakistanais — à l'ONU.

Pour le général Mohammad Daoud, chef de l'Alliance du Nord sur le front de Kunduz, le déploiement d'une force d'interposition sous l'égide de l'ONU dans cette région est envisageable.

De son côté, M. Rumsfeld a écarté toute négociation sur un éventuel départ du mollah Mohammed Omar, le chef suprême des talibans, de Kandahar, et des islamistes étrangers. La déroute des talibans et la mainmise du

Front uni sur les postes clés à Kaboul a conduit à l'ouverture de négociations avec l'ONU sur l'avenir politique de l'Afghanistan.

L'envoyé spécial de l'ONU Francesco Vendrell a discuté, hier, d'un plan de règlement de la crise avec Burhanuddin Rabbani, l'ancien président chassé de Kaboul en 1996 par les talibans et revenu dans la capitale après cinq ans d'exil.

LE FUTUR DE L'AFGHANISTAN

Le vice-ambassadeur de la Russie à l'ONU a indiqué que l'envoyé des Nations unies en Afghanistan, Lakhdar Brahimi, « avait l'intention » d'organiser une rencontre dans la capitale allemande, samedi. L'ONU souhaite que l'Alliance accepte de discuter avec les représentants des Pachouans, l'ethnie majoritaire en Afghanistan.

L'envoyé spécial américain, James Dobbins, s'est dit optimiste au sujet de cette conférence. Washington a insisté pour que le futur gouvernement représente toutes les composantes ethniques et inclut des femmes.

L'Afghanistan pourrait avoir besoin pour sa reconstruction d'un plan de 6,5 milliards \$ sur cinq ans, a estimé, hier, le responsable de l'ONU chargé de coordonner les efforts dans ce domaine, M. M. Brown. Une conférence sur la reconstruction du pays, coparrainée par les États-Unis et le Japon.

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Sécurité aérienne

■ WASHINGTON — Le président George W. Bush s'est déplacé à l'aéroport Ronald Reagan, hier, pour signer une loi qui donnera à l'État fédéral la responsabilité totale de la sécurité dans les aéroports, y compris sur le contrôle des passagers. Les 28 000 employés de sociétés privées assurant le contrôle et l'examen des passagers et de leurs bagages à main seront progressivement remplacés dans les 12 mois qui viennent par des inspecteurs fédéraux qui devront être de nationalité américaine et ne pourront pas faire la grève. (AFP)

Jugé comme adulte

■ NEW YORK — Un membre de la famille Kennedy, Michael Skakel, inculpé pour l'assassinat, il y a 25 ans, d'une adolescente alors qu'il avait lui-même 15 ans, sera bien jugé par un tribunal pour adultes, a décidé, hier, la Cour suprême de l'État du Connecticut.



Michael Skakel, du clan Kennedy.

La Cour a rejeté un appel déposé par l'avocat de M. Skakel, qui tentait de s'opposer à une première décision d'un juge local qui avait tranché en faveur d'une cour pour adultes et non d'un tribunal pour mineurs. S'il est reconnu coupable à l'issue d'un procès dont la date n'a pas encore été fixée, Michael Skakel, 41 ans, risque une peine pouvant aller jusqu'à la prison à vie. S'il avait été jugé par une cour pour mineur, il ne risquait qu'une peine symbolique. Skakel est accusé d'avoir tué à coups de bâton de golf une de ses voisines, Martha Moxley. Des bâtons de golf identiques à l'arme du crime avaient été trouvés dans la maison des Skakel, mais il n'avait été procédé à aucune arrestation. (AFP)

Par le cholestérol

■ WASHINGTON — Le virus du sida pénètre les cellules et prolifère en s'attachant à leur membrane riche en cholestérol, selon une étude américaine à paraître aujourd'hui, qui donne une nouvelle piste permettant de bloquer la progression du virus dans l'organisme. « Notre recherche laisse envisager l'intrigante possibilité que des médicaments largement utilisés pour réduire le cholestérol pourraient avoir un effet sur l'homme similaire à celui que nous avons trouvé dans ces premières études en laboratoire », a dit Eric Freed, auteur du rapport publié dans les *Proceedings of the National Academy of Sciences*. (AFP)

AFRIQUE DU SUD

Flies coupables

■ PRETORIA — Quatre policiers blancs sud-africains, arrêtés en novembre 2000 pour avoir « entraîné » leurs chiens à l'attaque sur des Noirs ont été jugés coupables, hier, de coups et blessures volontaires par la Haute cour de Pretoria. Ils ont reconnu avoir agi « intentionnellement » et ont plaidé coupable des violences dont les images avaient fait le tour du monde il y a un an. Dans ce film, trois hommes du Mozambique sont battus à coups de poings, giflés, couverts d'insultes raciales, et surtout attaqués à tour de rôle par quatre chiens, sous les hurlements en afrikaans des maitres-chiens qui les excitent et les encouragent, ou plaisantent entre eux. Après leur inculpation, des policiers avaient été suspendus de leur unité, d'autres avaient démissionné. (AFP)

KOSOVO

Rugova minoritaire

■ PRISTINA — Avec 46,29 % des voix, selon les résultats officiels annoncés hier par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) du leader nationaliste albanaise modéré Ibrahim Rugova s'est victorieuse des premières élections législatives organisées dans la province depuis la fin de la guerre et la mise en place de l'administration de l'ONU. S'il n'atteint pas la majorité espérée, le parti de M. Rugova obtient toutefois un mandat incontesté pour gouverner ce Kosovo en pleine reconstruction, encore meurtri par le conflit avec la Serbie et dix années d'oppression sous le régime de Slobodan Milosevic. Mais son parti est en net recul par rapport aux élections locales de l'an dernier. (AP)

De l'aide bloquée aux portes

TERMEZ, Ouzbékistan (d'après AFP) — Le pont métallique blanc enjambe l'Amou-Daria pour se poursuivre en une large route qui s'engage dans la vallée sèche menant à Mazar-e-Sharif, capitale du nord afghan, mais personne ne l'emprunte. La frontière reste désespérément fermée, même aux convois humanitaires.

Les jeunes soldats qui gardent le poste, près d'un blindé enterré au canon tourné vers l'Afghanistan, observent bien un semblant de protocole administratif. Muni des passeports des voyageurs désirant traverser, ils téléphonent à leur chef en épelant les patronymes étrangers et les nationalités, avant de refuser le passage, avec un grand sourire contrit.

Depuis 10 jours, le passage de l'aide humanitaire, notamment française, pour le nord de l'Afghanistan est bloqué en raison du refus des autorités ouzbèques de rouvrir la frontière, fermée depuis 1996. Et ce malgré des engagements pris en ce sens par le gouvernement de Tachkent auprès des Nations unies, fin octobre.

Depuis 10 jours, donc, l'aide arrive aux agences des Nations unies et aux ONG et s'entasse dans des hangars de Termez, à 80 km de Mazar-e-Sharif.

Un premier avion français est arrivé dimanche soir avec 25 tonnes d'aide à bord, destinée aux Afghans et reçue par des ONG françaises. Mais l'opération de déchargement et de plein de carburant pour son retour sur Paris a duré toute la nuit, en raison de longues tracasseries imposées par les autorités aéroportuaires locales.

Depuis, ces 25 tonnes sont stockées dans un camion, les ONG françaises n'ayant pas eu l'autorisation de les entreposer dans le port de Termez, où attendent déjà plus d'une centaine de tonnes de l'ONU, notamment du Programme alimentaire mondial (PAM).

Le régime fort de Tachkent avance des raisons de sécurité pour ne pas rouvrir sa frontière, mais il n'est pas plus coopératif avec le passage de l'aide par barges sur l'Amou-Daria.

« Evidemment, nous préférons la route, qui est bonne, mais, au moins, que le gouvernement nous laisse passer par le fleuve », indiquait, hier, l'un des humanitaires français.

Pour le pont, Tachkent affirme qu'il est miné, ce qui est contredit par des experts de l'ONU. De plus, déminer un pont peut être rapidement fait. Pour les barges, les autorités ouzbèques ne donnent aucune raison.

Par ailleurs, le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) souhaite que les quelque deux millions d'Afghans qui vivent actuellement en Iran puissent retourner chez eux s'ils le souhaitent, mais de manière « organisée » et avec une aide adaptée, une fois arrivés sur place. « C'est à eux de choisir. Les réfugiés souhaitent rentrer, mais en même temps, ils veulent être sûrs que leur retour avec leurs familles se fera dans de bonnes conditions... »

Bush gracie une dinde et fête le ramadan



Le président des États-Unis a sacrifié, hier, à une longue tradition en accordant la grâce présidentielle à « Liberté » une dinde dodue de près de 25 kg qui finira ses jours dans une ferme modèle, au lieu de nourrir une famille américaine à l'occasion de la fête de Thanksgiving. « Je voulais la garder ici, mais je ne crois pas que nos chiens et notre chat aieraient apprécié », a déclaré le président Bush en caressant la tête du gallinacé lors de cette cérémonie de pardon dans les jardins de la Maison-Blanche. Chaque année, les Américains consomment quelque 45 millions de dindes rôties chaque année, pour célébrer la grande fête familiale américaine de Thanksgiving, qui aura lieu jeudi. Hier soir, M. Bush partageait un dîner de ramadan avec 50 ambassadeurs de pays musulmans, justifiant la poursuite des opérations militaires en Afghanistan durant le mois de jeûne.

Les É.-U. accusent l'Irak de violer l'accord sur les armes biologiques

■ GENÈVE (d'après AFP) — Les États-Unis ont nommément accusé à Genève, hier, la Corée du Nord, l'Irak, l'Iran, la Libye, le Soudan et la Syrie d'avoir violé la Convention sur les armes biologiques dont Washington veut le renforcement à ses conditions et non selon les modalités négociées depuis six ans au sein de l'ONU.

« Les États-Unis soupçonnent fortement l'Irak d'avoir profité de l'absence, durant trois ans, d'inspections de l'ONU pour améliorer toutes les phases de son programme offensif d'armes biologiques », a déclaré devant les 144 États membres de la Convention réunis à Genève John Bolton, secrétaire d'État adjoint américain.

« Le programme d'armes biologiques de la Corée du Nord est aussi extrêmement préoccupant », a-t-il ajouté.

L'Iran, la Libye, la Syrie et le Soudan chercheraient à développer de telles armes, considérées comme des armes de destruction massive, au même titre que les armes nucléaires et chimiques, a-t-il dit. D'autres pays ont également l'intention de se doter de telles armes, selon John Bolton, qui s'est refusé à les nommer.

La prolifération de ce type d'armes n'a pas été empêchée par la Convention sur les armes biologiques de 1972,

et ne l'aurait pas davantage été par le Protocole à cette convention, négocié depuis 1995, que l'actuelle conférence avait projeté d'adopter, a-t-il souligné.

UN PROTOCOLE MORT

« Ce protocole est mort », a confirmé John Bolton au cours d'une conférence de presse. Il avait déjà été déclaré tel le 25 juillet dernier par Washington, qui lui reproche essentiellement une intrusion dans les programmes militaires défensifs américains, et un affaiblissement du système de contrôle international des exportations.

Ce protocole, demandé par l'Assemblée générale de l'ONU afin de renforcer l'efficacité de la Convention de 1972, prévoyait des contrôles des installations des différents États parties à ce texte. Ce dernier appelle chaque pays à supprimer tous ses stocks d'armes biologiques et à renoncer à la production de telles armes.

Les mesures de renforcement envisagées se voulaient semblables, dans l'esprit, à celles adoptées pour la Convention sur les armes chimiques de 1993, prévoyant un mécanisme de vérification obligatoire.

Cependant, les États-Unis se déclarent prêts à renforcer la Convention sur les armes biologiques en préconisant des mesures nationales, en proposant de mandater le secrétaire général de l'ONU pour l'envoi d'inspecteurs internationaux en cas de suspensions, et en suggérant un code de bonne conduite des laboratoires et des scientifiques travaillant sur les micro-organismes pathogènes.

Malgré la charge américaine attendue contre le protocole dont la longue négociation a été présidée par le Hongrois Tibor Thot, ce dernier s'est voulu raisonnablement optimiste sur le résultat final de l'actuelle conférence de Genève, dite d'examen, qui doit durer trois semaines. « En diplomatie on ne peut jamais dire jamais », a-t-il ironisé, après la mise en garde de Bolton.

« Ce nouveau refus américain sonne le glas du multilatéralisme en matière de désarmement », a estimé un diplomate spécialisé en la matière.



Le secrétaire d'État américain veut aider juifs et Arabes à bâtir un avenir de paix au Moyen-Orient.

Colin Powell n'épargne ni Palestiniens ni Israéliens

■ JÉRUSALEM (AFP, AP) — Israéliens et Palestiniens ont accueilli, hier, avec satisfaction le discours du secrétaire d'État américain, Colin Powell, sur le Moyen-Orient à l'issue d'une journée marquée par la poursuite des violences.

Les États-Unis ont décidé de relancer leurs efforts pour une solution négociée au conflit du Moyen-Orient, tout en durcissant le ton à l'égard des Palestiniens et des Israéliens qu'ils ont respectivement appelé à cesser la violence et la colonisation, dans un discours de M. Powell salué de façon quasi unanime.

Le premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, s'est félicité de ces déclarations estimant, selon un communiqué de la présidence du Conseil, que « la fin totale du terrorisme, de la violence et des incitations à la haine constitue la condition préalable à tout progrès politique ».

Son chef de la diplomatie, Shimon Peres, a fait part de sa satisfaction que M. Powell « ait rappelé les engagements des États-Unis envers Israël et souligné que les Palestiniens doivent reconnaître qu'Israël est un État juif ».

Les Palestiniens se sont également réjouis des déclarations de M. Powell, le conseiller du président Yasser Arafat, Nabil Abou Roudeina, demandant toutefois que « les paroles se traduisent par des actes ».

Le Haut représentant pour la diplomatie européenne, Javier Solana, s'est déclaré « ravi »

que les É.-U. aient réaffirmé leur « profond engagement » en faveur de la paix au M.-O.

Paris, Londres et Berlin ont abondé dans le même sens, ainsi que le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qui a salué l'annonce par le secrétaire d'État du prochain envoi de deux envoyés spéciaux au Moyen-Orient.

M. Powell a annoncé l'envoi sur place du sous-secrétaire d'État William Burns et de l'ancien général Anthony Zinni. La mission de M. Burns, déjà en fonction depuis plusieurs mois, restera la coordination générale des efforts américains, a-t-il indiqué, ajoutant que M. Zinni se concentrerait sur un cessez-le-feu durable et les questions de sécurité. M. Sharon a précisé avoir formé une équipe de négociateurs chapeauté par M. Peres pour mener des pourparlers en vue d'un cessez-le-feu avec MM. Burns et Zinni.

Les colons juifs en revanche ont dénoncé le discours de M. Powell appelant le PM israélien à « condamner de manière claire les propos de M. Powell concernant le gel des colonisations ».

Entre-temps, les chars israéliens ont tiré des obus et fait usage de leurs mitrailleuses au cours d'une incursion en territoire palestinien au nord de la ville de Gaza, tuant deux policiers palestiniens et causant des dégâts à une école privée. Par ailleurs, trois automobilistes israéliens ont été blessés, dont un grièvement, par des tirs en Cisjordanie, selon l'armée israélienne. L'action a été revendiquée par la brigade al-Aqsa, un groupe activiste palestinien lié au Fatah, le mouvement de Yasser Arafat.

Sharon face à la justice belge le 28?

BRUXELLES (AFP) — Le premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, pourrait être convoqué le 28 novembre à Bruxelles par la justice belge à la suite d'une plainte liée aux massacres de Sabra et Chatila au Liban en 1982, une procédure qui gêne le gouvernement belge qui préside l'Union européenne.

L'ambassadeur de Belgique en Israël doit remettre à M. Sharon, ministre de la Défense à l'époque des faits incriminés, une citation à comparaître devant la chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Bruxelles, qui se réunit le 28 novembre, selon *Le Soir*.

La chambre des mises en accusation doit décider si la qualité de premier ministre de M. Sharon ne frappe pas de nullité la procédure intentée contre lui en Belgique.

La plainte contre Sharon a été déposée en juin par 23 rescapés des massacres de Sabra et Chatila, en vertu d'une loi de 1993 accordant la compétence universelle aux tribunaux belges pour les crimes de guerre, de génocide et les crimes contre l'humanité. Les massacres précités, pendant l'invasion israélienne de 1982, avaient fait plusieurs centaines de victimes.

Des pompiers à l'assaut de la Knesset

JÉRUSALEM (d'après AFP) — Quelque 200 sapeurs-pompiers israéliens en grève ont tenté sans succès, hier, de prendre d'assaut la Knesset, le parlement de l'État hébreu.

Cette tentative était le point culminant d'une manifestation ayant réuni quelque 800 sapeurs-pompiers protestant contre le manque de moyens financiers, ont indiqué des responsables de la police et des sapeurs-pompiers. Les assaillants ont été refoulés par la police.

« Nous avons des griefs légitimes, nous n'avons pas été payés depuis des mois », a affirmé Amir Levy, un membre de la brigade des sapeurs-pompiers. Le ministère de l'Intérieur, qui supervise le service des incendies, doit 30 millions \$ US d'arriérés de salaires non versés depuis plusieurs mois.

Dans le cadre de la grève, plusieurs routes ont été bloquées à travers le pays, notamment l'autoroute Jérusalem-Tel-Aviv.

mardi jazz
CE SOIR, TOUT CE QUE VOUS AIMEZ DU MONTEGO... PLUS DU JAZZ!

Montego
RESTO-CLUB

1460, AV. MAGUIRE, SILLERY
688-7991

FOX RUN La toile de cuisson anti-adhérente

29⁹⁸

SILPAT

- s'emploie sans matière grasse
- va au lave-vaisselle
- s'utilise de -40 à 500° F

POM COIN CULINAIRE

PLACE LAURIER
653-5878

Vous croyez souffrir d'ostéoporose?

Vous pourriez participer à une étude sur le traitement de l'ostéoporose d'une durée de 3 ans, menée par une équipe expérimentée dans le domaine sous la supervision du Dr Jacques Brown du Centre de recherche du CHUL.

- Vous êtes une femme ménopausée depuis 5 ans et plus, âgée entre 60 et 80 ans;
- Vous n'avez pas pris d'hormones au cours des 3 derniers mois;
- Vous n'avez pas été traitée pour l'ostéoporose ou vous n'avez reçu qu'un traitement d'une durée limitée au cours des 24 derniers mois.

Si vous êtes admissible, vous recevrez gratuitement la médication à l'étude ou le placebo (substance inactive), sous forme de comprimé ainsi que des suppléments de calcium et de vitamine D, tout au long de l'étude. Ce projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche clinique du CHUL du CHUQ (No45.05.10).

Pour plus d'information, communiquez avec
Le groupe de recherche sur les maladies osseuses avec Dr Jacques Brown
Téléphone: (418) 990-0751
(en tout temps)

Votre voiture est prête !

Uniroyal 59⁹⁵
Tiger Paw™ Ice and Snow
Inclus! Pose, valve et équilibrage

Uniroyal™ Tiger Paw™ Ice and Snow	P195/75R14	79,95 \$	Prix de détail : 122 \$!
Uniroyal™ Tiger Paw™ Ice and Snow	P205/75R15	89,95 \$	Prix de détail : 134 \$!
BFGoodrich™ Winter Slalom™	P195/75R14	91,95 \$	Prix de détail : 133 \$!
BFGoodrich™ Winter Slalom™	P205/75R15	96,95 \$	Prix de détail : 146 \$!
Michelin™ Artic™ Alpin™	P195/75R14	112,95 \$	Prix de détail : 153 \$!
Michelin™ Artic™ Alpin™	P205/75R15	119,95 \$	Prix de détail : 165 \$!

On a le pneu de camion qu'il vous faut !

Uniroyal™ Laredo™ AWT	LT235/75R15	129,95 \$	Prix de détail : 200 \$!
Goodyear Conquest™ AP & AT	P235/75R15	129,95 \$	Prix de détail : 186,20 \$!
Goodyear Workhorse™ Extra Grip Radial	LT235/75R15	139,95 \$	Prix de détail : 210,10 \$!
Goodyear Wrangler™ AT/S	P235/75R15	159,95 \$	Prix de détail : 242,10 \$!

Les avantages du spécialiste

- Prix compétitifs
- Service sans rendez-vous
- Service de navette
- Techniciens spécialistes GM
- Mécanicien virtuel sur Internet
- Pièces GM

Service Goodwrench
Bien fait. À temps.

1 800 463-7483
goodwrench.gmcanada.com

Des offres s'appliquent à la plupart des voitures et véhicules GM. Toutes taxes et droits en sus. Prix en vigueur jusqu'au 31 décembre 2001. Les concessionnaires peuvent fixer un prix moindre. Pour tous les détails, voir votre concessionnaire Goodwrench participant du Québec. Prix de détail suggéré par le fabricant.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

96,6 M\$ à ajouter sur cinq ans

L'audit au CHUQ confirme ce que la direction clame depuis longtemps : la gestion de l'hôpital n'est pas en cause, mais le sous-financement, oui!

LOUISE LEMIEUX
LLemieux@lesoleil.com

Le gouvernement devra augmenter le budget annuel du CHUQ, sinon l'hôpital devra couper des services. La direction, de son côté, devra impliquer davantage les médecins dans la gestion des activités cliniques de l'hôpital. Le retour à l'équilibre budgétaire devrait en outre s'étaler sur au moins cinq ans.

Ce sont là les principales conclusions de l'audit de la firme PricewaterhouseCoopers, qui a analysé sous toutes les coutures le fonctionnement clinique des trois hôpitaux du CHUQ (Hôtel-Dieu, Saint-François, CHUL), sa performance administrative et financière, et sa clientèle, le comparant même avec des hôpitaux universitaires de Colombie-Britannique et d'Alberta. La firme estime qu'en cinq ans, le gouvernement devra ajouter 96,6 millions \$ dans le CHUQ. Loin d'être catastrophique, cette somme représente une augmentation récurrente de 25 millions \$ à un budget annuel de 400

millions \$ calcule André Dicaire, président du conseil d'administration du CHUQ et ex-sous-ministre de la Santé. Il en aura coûté 750 000 \$ au gouvernement pour se faire dire ce que la direction du CHUQ clame depuis longtemps : la gestion de l'hôpital est sans reproche et le déficit s'explique par un sous-financement chronique. « Il existe deux options : ou bien on augmente le budget du CHUQ ou on réduit les services offerts », constate Michael Matthews, un des 10 professionnels de PricewaterhouseCoopers (PwC) ayant travaillé à cet audit. «...le CHUQ est performant et bien gé-

ré, par une direction visionnaire. Les performances financières et cliniques dans la plupart des secteurs sont meilleures, comparé à d'autres hôpitaux universitaires au Canada. La situation financière du CHUQ est sérieuse, mais n'est pas le résultat d'une mauvaise gestion » a déclaré M^{me} Louise Wayland, de la firme d'audit. Le taux d'encadrement est si peu élevé qu'il faudra même penser à l'augmenter.

Cependant, il faudrait investir 15 à 20 millions \$ pour unifier les laboratoires des trois hôpitaux, afin d'être plus efficace et performant.

Contrairement à d'autres hôpitaux canadiens, les médecins du CHUQ sont peu engagés dans la gestion clinique. Pas étonnant, alors, qu'ils soutiennent mollement la vision « CHUQ » de l'administration. « Leur implication est cruciale... il faut accorder aux médecins impliqués dans la gestion une rémunération adéquate... », écrivent les auteurs dans le rapport de 200 pages. « Ils doivent faire partie des décisions, sinon les

choses vont sauter de partout », souligne Michael Matthews, de PwC.

TROP DE SYNDICATS

Au CHUQ comme dans d'autres hôpitaux, le coût de l'absentéisme a augmenté depuis cinq ans, et plus encore à l'hôpital Saint-François d'Assise. Or, les hôpitaux agissent comme assureurs et assument les prestations aux travailleurs en congé de maladie.

Le CHUQ est bien géré, selon l'audit, qui suggère même d'y hausser le taux d'encadrement

Par ailleurs, les professionnels de PricewaterhouseCoopers ont comptabilisé 72 syndicats dans le CHUQ. «... L'absence d'harmonisation des conventions collectives entre les différents sites a un impact très important sur le fonctionnement et les activités du CHUQ », lit-on dans le rapport. Par exemple, un employé temporaire tra-

vaillant dans les trois pavillons du CHUQ sera membre de trois syndicats, aura trois numéros d'identification sur trois registres de paie différents. Des modifications législatives seront nécessaires pour corriger la situation.

SATISFAITS

Le président du conseil d'administration du CHUQ, André Dicaire, est satisfait du rapport. La firme spécialisée pose le même diagnostic que la direction du CHUQ : le déficit de l'hôpital n'a rien à voir avec une mauvaise gestion, il est inévitable parce qu'il y a plus de patients plus malades à soigner, à qui on donne des médicaments plus coûteux ; en outre, les factures de chauffage sont plus élevées et l'absentéisme coûte cher.

L'exercice de l'audit valait quand même la peine d'être fait. « Nous avons maintenant des données reconnues par tout le monde. Désormais, le gouvernement, la Régie régionale, l'Université Laval, nous partagerons tous la même réalité », a déclaré M. Dicaire, hier.

NOUVELLE VILLE DE QUÉBEC

Le budget de l'an 1... présenté à Sainte-Foy

Tendre à l'équité des taxes ne sera apparemment pas une mince tâche

ROBERT FLEURY
RFleury@lesoleil.com

Les employés se préparaient à une longue soirée, hier, au 1126, chemin Saint-Louis à Sillery, siège du comité de transition de Québec. C'est qu'ils présentent aujourd'hui le budget de l'an 1 de la nouvelle ville, et que les chiffres... ne balançaient pas!

De plus, des modifications apportées à la Charte de la nouvelle ville auraient eu un impact mineur mais néanmoins réel sur les projections budgétaires... d'autant plus que le décret n'a été adopté que le 1^{er} novembre.

Le comité a donc retardé à 14h30 sa présentation. Elle sera faite simultanément aux membres du conseil et aux médias, dans deux salles distinctes du Château Bonne-Entente, à Sainte-Foy. Le comité fera le point sur tous ses travaux, en avant-midi, avec les élus. Le conseil a toute autorité pour accepter, modifier ou rejeter le budget proposé.

« Je ne suis pas inquiet et je ne crois pas qu'on aura besoin de délais. Ce sont les mêmes fonctionnaires municipaux, les mêmes trésoriers qui font le budget. Ils travaillent sérieusement. Mais il faudra tendre à l'équité. Si on pense aux baisses de taxes pour les uns, il faudra aussi les augmenter légèrement pour d'autres », rappelle le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier.

Cela aurait d'ailleurs été la principale difficulté du comité, réconcilier la hausse de moins de 5% par an pour trois anciennes villes de la CUQ, Sillery, Sainte-Foy et Saint-Augustin, afin de rétablir l'équité fiscale avec les autres municipalités en 10 ans, alors qu'il existe des différences du simple au double entre des villes comme Sillery et Val-Bélair. Les comptes de taxes devront donc également diminuer dans les villes les plus taxées comme Québec, Beauport, Charlesbourg, Loretteville et Val-Bélair. On s'attend à ce que le comité de transi-

tion propose plusieurs scénarios aux membres du conseil, qui devront choisir si ces augmentations doivent s'appliquer individuellement à chaque contribuable (compte par compte) ou à chacune des anciennes villes (ville par ville).

Le budget du comité de transition s'en tiendrait aux orientations du printemps, soit le total du budget des 13 villes de la CUQ moins 3%, une économie d'environ 24 millions \$.

Durant la campagne électorale, le maire L'Allier a promis de dégager une économie supplémentaire sur 24 millions \$ proposés et d'accorder une légère diminution de taxes à 80% des résidents de la nouvelle ville. Hier encore, il maintenait les mêmes prévisions. On saura aujourd'hui si ses prévisions étaient réalistes!

Quant à consulter les citoyens comme le fait le maire de Porto Allegre au Brésil, le maire L'Allier trouve la formule excellente, et il aimerait pouvoir l'appliquer dans deux ans environ.

« On pourrait prendre 20% du budget et dire aux citoyens : c'est vous qui allez l'affecter. Cela serait un exercice très intéressant », dit-il.

Le budget de la nouvelle ville de Montréal était pour sa part présenté hier. Il prévoit une diminution de dépenses de 65 millions \$ sur un budget total de 3,6 milliards \$. Environ 60% du budget de la Ville est alloué aux services de proximité dispensés par les arrondissements. Quant aux diminutions de taxes anticipées, elles bénéficieront à 54% des contribuables. On avait prévu que 86% d'entre eux en profiteraient.



La nouvelle signature de Québec est apparue lors de l'assermentation des élus de la nouvelle ville. Elle surmontait notamment la photo officielle du groupe.

L'Allier trouve inutile et ridicule la nouvelle signature « transitoire »

ROBERT FLEURY
RFleury@lesoleil.com

La nouvelle ville de Québec a une nouvelle signature! Enfin, temporaire. En attendant que le nouveau conseil tranche la question. Mais le maire de Québec la trouve tout à fait inutile. Du gaspillage, dit-il!

La signature est apparue en douce lors de l'assermentation des élus, mercredi dernier. Deux affiches discrètes de chaque côté de la scène où défilaient les conseillers et conseillères, une autre sur écran, suspendue au-dessus de leur tête. Ce n'était pas le petit navire bleu mais une simple signature, avec un Q de la Ville de Québec plus élané.

« C'est une simple identité visuelle. C'est transitoire. Nous ne sommes pas allés jusqu'au logo, drapeau et tout. Seulement une signature pour la papeterie, car il en faut pour le 1^{er} janvier », explique Louise Quesnel, membre du comité de transition.

On s'apprêterait à faire imprimer, à aller en appel d'offres, semble-t-il.

Le maire de Québec trouve tout ça ridicule. « C'est du gaspillage de ne pas utiliser la papeterie existante dans chaque ville. On peut aller jusqu'au bout. Ce n'est pas le temps de gaspiller... et puis la signature, ça ressemble à n'importe quoi. Il n'y a pas de lien historique. Je

ne suis pas contre une signature de transition, mais il ne faut pas jeter nos rames de papier », déplore M. L'Allier.

Au comité de transition, on affirme que les maires avaient été consultés l'été dernier et qu'ils étaient tous d'accord. La signature serait l'oeuvre d'une graphiste de la Ville de Sainte-Foy, prêtée au comité de transition. C'est son équipe qui a proposé l'identité retenue.

« Ça ne coûte rien. C'est un concept. Nous n'avons pas voulu choisir le logo de la nouvelle ville, mais uniquement en faciliter la transition harmonieuse. Ce n'est pas un rejet du logo actuel de la Ville de Québec. On en laisse le choix aux élus! », dit M^{me} Quesnel.

DÛ POUR DES VACANCES...

Le maire trouve cette fantaisie tout à fait inutile. « C'est au conseil de décider. Ce n'est certes pas une mesure d'économie si on dépense ainsi quelques dizaines de milliers de dollars en gaspillant la papeterie existante. Je dis ça en riant, mais je crois que le comité est dû pour des vacances... », sourit le maire.

Le comité de Québec a toutefois évité de répéter l'erreur d'Ottawa où le conseil de transition avait dépensé 50 000 \$ pour un nouveau logo et de nouvelles signatures visuelles après avoir organisé un concours public... Quelques mois plus tard, le nouveau conseil d'Ottawa décidait de revenir aux anciennes armoiries de la ville!

ACCUEIL AUX IMMIGRANTS DANS LA NOUVELLE QUÉBEC

Cent ans de retard à rattraper

ALAIN BOUCHARD
ABouchard@lesoleil.com

Le Québec a 100 ans de retard sur les États-Unis en matière d'accueil aux immigrants, affirme Yuho Chang, directeur des Services d'orientation et d'intégration de Québec. La nouvelle ville de Québec agrandie pourrait en combler une partie par les trois mesures pressenties suivantes, propose-t-il :

- créer un bureau municipal de l'intégration interculturelle, comme l'a fait Toronto, par exemple;
- sensibiliser systématiquement la population à l'importance des immigrants pour le développement économique, culturel et démographique de Québec;
- embaucher un nombre de fonctionnaires mu-

nicipaux immigrants équivalent à leur proportion dans la ville.

Ce sont là quelques-unes des propositions qui furent discutées, hier, au Musée de la civilisation, à l'occasion d'un Forum public portant sur l'avenir des organisations d'immigrants dans la nouvelle ville fusionnée de Québec. Environ 75 militants du milieu y ont activement participé.

Les immigrants sont d'accord pour que les arrondissements de banlieue comme Sainte-Foy, Beauport et Charlesbourg s'occupent plus des nouveaux venus qu'avant. Mais ils tiennent à dépendre d'abord d'une administration centrale forte.

TOUT SE DÉCIDE À MONTRÉAL

En cette matière, ils formulent le même grief que plusieurs autres citoyens de Québec : cel-

le-ci est la capitale, mais tout se décide à Montréal. Alors que pour les immigrants en particulier, il s'agit vraiment de deux contextes urbains très différents.

Le désengagement financier public est noté à tous les niveaux, en même temps que l'attitude de plus en plus directive des autorités. « Il y a 20 ans, le gouvernement nous disait : "de quoi avez-vous besoin?" a observé un intervenant. Depuis 10 ans, il nous dit : "faites ceci, faites cela!" » Un vieux de la vieille, le Bolivien Jaime Siles Otazo, immigré il y a 25 ans, s'est dit exaspéré d'entendre un peu les mêmes revendications depuis autant d'années sans que les gouvernants n'en tiennent vraiment compte.

Des collègues sont alors venus dire qu'il fallait peut-être changer d'approches et de discours, justement. Et surtout, comme ont insisté plusieurs,

pouvoir enfin bâtir un front commun vraiment en mesure d'influencer les pouvoirs publics autrement que durant les campagnes électorales.

Il faut donc pouvoir surmonter nos propres différences, a lancé Hortensia Siles, du groupe Amitié Québec-Bolivie. Il faut donc pouvoir agir bien au-delà des nos organisations d'entraide et de nos associations ethniques.

Le bénévolat tient le coup, a dit Enith Ceballos, professeure à l'Université Laval. Mais il est incapable de remplacer les structures d'accueil à lui seul.

Un grand cri du coeur généralisé de ces bénévoles : nous sommes fatigués d'aider des immigrants à s'intégrer pour les voir ensuite quitter Québec et aller travailler ailleurs. Si le gouvernement est sérieux quand il dit vouloir des immigrants à Québec, qu'il agisse en conséquence!

VIEILLARD BATTU
ET VOLÉUne sentence
de six ans
demandée pour
Diane NadeauRICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

Insistant sur le grand nombre de facteurs aggravants, la procureure du ministère public a réclamé hier une peine sévère de six ans de pénitencier pour Diane Nadeau, la femme de Saint-Alban qui a volé et violé un homme de 75 ans, en juin.

L'avocat de l'accusée, M^r Jorge Armijo a, lui, suggéré au juge Jean Drouin de n'imposer qu'une peine avec sursis. La mère monoparentale de deux enfants, âgée de 38 ans, s'était introduite deux fois chez la victime, à 15 jours d'intervalle, pour lui voler son portefeuille. La première fois, il contenait 600 \$.

La seconde fois, les choses ont plutôt mal tourné. Après avoir arraché les fils de téléphone, Diane Nadeau s'est rendue dans la chambre du septuagénaire, elle est montée sur son lit, lui fracturant quatre côtes et lui mordant une lèvre.

« Je t'haïs, je t'haïs », l'a entendue crier une voisine. Cette fois, le vol lui a rapporté 700 \$, argent qui devait ensuite être dépensé dans des machines de loterie vidéo.

Le pauvre homme, un policier à la retraite et ancien maire de Saint-Alban, devait mourir quelques jours plus tard, mais son décès n'a pas été attribué aux blessures subies. Il est plutôt mort d'insuffisance hépatique.

« C'est pas moi qui suis allée là, c'est mon impulsion, a déclaré hier Diane Nadeau. C'est la bière et les médicaments... »

La femme possède un certain nombre d'antécédents judiciaires, dont deux vols, deux voies de fait, un vol qualifié, un enlèvement et une séquestration. En détention préventive depuis les événements, en juin, elle a fait l'objet d'un rapport disciplinaire pour s'être battue avec une autre détenue. Des avis lui ont aussi été faits pour avoir menacé le personnel et pour avoir déclenché l'alarme.

La procureure de la Couronne, M^r Martine Bérubé, ne voyait que les plaidoyers de culpabilité de Diane Nadeau au chapitre des facteurs atténuants. Parmi les facteurs aggravants, elle a mentionné la préméditation des gestes, la motivation haineuse, l'âge de la victime et les antécédents judiciaires.

Selon le psychiatre qui a examiné Diane Nadeau, sa frustration l'amène à perdre le contrôle sur elle-même. Le pronostic de réinsertion sociale, d'ajouter le médecin, s'avère plutôt réservé.

Dans le rapport présentiel, on apprend d'autre part que la femme a voulu se faire justice et qu'elle n'en éprouve aucun regret, bien qu'elle ait affirmé le contraire hier. L'agent de probation la décrit comme une femme impulsive, agressive et accaparante, d'où un risque de récidive très présent.

Le juge Drouin prononcera sa sentence le 14 décembre.

SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE
2 familles poursuivent
l'Office municipal
d'habitation pour 1,5 M\$RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

Deux familles habitant des logements de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Croix de Lotbinière intentent des poursuites contre celui-ci, réclamant des dommages totalisant 1,5 million \$ parce qu'on les aurait logés dans des appartements insalubres et impropres à l'habitation depuis plus de trois ans.

Les locataires des immeubles situés rue Lafleur, à Sainte-Croix, avaient déjà alerté les médias, il y a quelques temps, pour dénoncer les conditions dans lesquelles ils doivent vivre. Plusieurs familles se trouvaient alors dans cette situation mais, pour l'heure, seulement deux ont donné le mandat à M^r Stéphane Harvey d'intenter des procédures contre l'OMH et contre la Société d'habitation du Québec.

Les deux actions sont distinctes, mais les allégations vont sensiblement dans le même sens. La famille Boissonneault, qui compte une adulte et trois enfants, réclame 825 000 \$, tandis que la famille Marceau, qui compte un adulte et deux enfants, en réclame 683 000 \$.

Enfants comme adultes ont commencé à éprouver des problèmes de santé après avoir emménagé dans les appartements de l'OMH: céphalées (maux de tête), sinusites, pharyngites, amygdalites, otites, infections aux yeux, congestion nasale, pneumonies, asthme, gripes, bronchites, conjonctivite, rhinite, etc. En certaines occasions, des enfants ont même dû être hospitalisés.

Des médecins, dont des pédiatres, ont recommandé que les familles n'occupent plus les logements en cause.

Depuis 1997, les inspections, les expertises et les divers travaux se sont succédés dans les appartements des demandeurs mais il appert, selon eux, qu'on n'a pas encore complètement solutionné le problème. Dès la première expertise, en juin 2000, une forte humidité et des moisissures ont été remarquées.

RAPPORT MÉDICAL

En septembre 2000, un médecin-conseil à la direction de la santé publique a conclu à un état d'insalubrité causé par la prolifération de moisissures et de leurs spores. Il a indiqué que les spores libérés par les champignons sont considérés comme des irritants des voies respiratoires et des allergisants pulmonaires.

Ces moisissures sont productrices de puissantes mycotoxines, dont le symptôme neurologique le plus fréquent est la céphalée sévère. Le médecin ajoute que l'infection mycotique importante est dissimulée par des réparations.

En octobre 2000, un rapport d'analyse d'une firme spécialisée a confirmé l'étendue considérable de la contamination puisque la quantité de spores de moisissures en suspension dans l'air atteignait jusqu'à 12 fois la quantité normale. En août, une dernière prise d'échantillons a été faite dans les appartements, mais aucune copie du rapport n'aurait été transmise aux locataires.

Pas question
de retraite!Andrée Boucher étudie plusieurs offres pour
revenir en politiquePIERRE ASSELIN
PAsselin@lesoleil.com

La mairesse de Sainte-Foy, M^m Andrée Boucher, ne ferme pas la porte à un retour en politique. Elle étudie les offres qui lui ont été faites, dont une même avant les élections.

À la clôture de la séance du conseil municipal, hier à Sainte-Foy, M^m Boucher a tenu à remercier la population qui, dit-elle, lui a donné une cinquième majorité dans sa ville, bien qu'elle n'ait pas remporté la mairie de Québec.

« Je terminerai mon mandat le 31 décembre, ayant été la dernière et la seule mairesse de Sainte-Foy. Le maire de Québec n'aura jamais été le maire de Sainte-Foy. »

Même si elle se dit heureuse de prendre enfin des vacances, ses premières en 15 ans de politique, il n'est pas question pour elle de retraite.

« Je suis jeune encore, j'ai vraiment pas l'âge pour ça, je regrette. »

Elle dit avoir reçu des offres, qu'elle entend prendre le temps d'analyser, refusant de dire s'il s'agit de postes en politique ou dans le secteur privé.

« Tout dépendra, il faut que ça s'accorde avec ma personnalité, avec ce que je veux faire, je ne ferme la porte à rien. Je réponds aux offres qu'on me fait dans le moment, je les analyse. Je suis quand même étonnée d'avoir eu des offres aussi rapidement, il y en a qui m'ont même été faites avant les élections. »

Dans son mot de clôture, à la fin de la séance du conseil, elle est revenue sur sa conviction que la dette « astronomique » de la Ville de Québec sera refléchi aux banlieues à la première occasion.

S'il y a eu des fusions forcées, dit-elle, c'était d'abord parce qu'il y avait des dettes à partager.

« Rappelez-vous bien ce que je vous dis: dès que le maire L'Allier obtiendra la majorité, les citoyens de la banlieue hériteront dès le lendemain matin du fardeau des dettes contractées par la Ville de Québec. »

Avec les changements apportés à la loi en juin, rappelle-t-elle, il revient au conseil municipal de répartir la presque totalité des dettes sur le dos de la totalité des anciennes villes, et non pas sur celles qui les ont contractées.

1,3 MILLION \$ RETENU

Par ailleurs, le conseil municipal a adopté une résolution pour affecter, à même les surplus de 4,1 millions \$ prévus cette année, une somme de 1,3 million \$ pour faire des travaux de restauration et de mise en valeur de l'ancienne salle paroissiale Notre-Dame-de-Foy, juste en face de l'église du même nom.

Pour le conseiller Jacques Langlois, il s'agit d'une grave erreur, en fin de mandat, « de dilapider une fortune dans ce dossier qui n'apporte rien à la vie de Sainte-Foy, alors qu'on avait refusé d'accorder 50 000 \$ à un projet de coopérative d'habitation. »

La mairesse rétorque que l'histoire de Sainte-Foy est rattachée à cette bâtisse qui a abrité le conseil municipal jusqu'en 1956, même si sa construction n'est pas très ancienne.

« La côte d'Abraham n'a pas plus de valeur historique que la salle paroissiale. Il y a un effort à faire pour mettre un point final à la ville de Sainte-Foy en beauté, dans la noblesse et la dignité. »

EN BREF

Les Satan's Guards
à Québec

■ L'audition des requêtes préliminaires au procès devant jury de 15 présumés membres du groupe de motards Satan's Guards, du Saguenay, a débuté hier à Québec. Une ordonnance de non-publication interdit de préciser davantage de quoi il en retourne mais, d'entrée de jeu, le juge Gaston Desjardins, de la Cour supérieure, a vite rejeté certaines de ces requêtes, les estimant irrecevables. D'autres devront être entendues par le juge Jean-Claude Beaulieu, qui présidera le procès devant débiter le 21 janvier. Deux des 15 accusés sont détenus, dont Pierre « Gros Pit » Tremblay, présumé être la tête dirigeante du réseau de distribution du PCP au Saguenay et sur la Côte-Nord. Six accusés doivent répondre de l'accusation de gangstérisme, les Satan's Guard's étant réputés être un groupe affilié aux Hell's Angels de Trois-Rivières. R.H.

Nous vous payons pour
vous prêter de l'argent!

5%*
de remise sur
votre hypothèque

Contractez ou transférez
un prêt hypothécaire à la
Banque Laurentienne et
recevez en argent 5 % du
montant de votre emprunt,
en plus de profiter des taux
d'intérêt les plus bas qu'on ait
vus depuis plusieurs années.
Dépêchez-vous, cette offre
est d'une durée limitée.

Pour plus de détails, contactez votre banquier.



BANQUE
LAURENTIENNE

1 800 BLC-1846
www.banquelaurentienne.com

PORTES OUVERTES

les 21 et 22 novembre

au Pavillon Déziel de l'École
secondaire Polyvalente de Lévis

Les programmes Arts, Langues et Sports et Sports-Études reconnus s'adressent aux élèves de la 4^e année du primaire à la 5^e secondaire. La Commission scolaire des Navigateurs accueille des élèves de différentes régions du Québec.

Le volet scolaire est donné le matin au Pavillon Déziel de l'École secondaire Polyvalente de Lévis. Quatre après-midi par semaine sont consacrés aux programmes spécialisés. Notez que les programmes de Sports-Études (natation, soccer, quilles, handball, judo, patinage artistique) et de hockey (Midjet AAA) sont offerts tous les après-midi.

Ces programmes ont été conçus pour les élèves visant l'excellence dans leurs disciplines respectives. Ils peuvent ainsi concilier leur réussite scolaire et la pratique de leur discipline.

Programmes

ARTS

LANGUES

ET

SPORTS

VOUS AVEZ D'AUTRES QUESTIONS ?

Présentez-vous aux portes ouvertes

les 21 et 22 novembre 2001 de 18 h à 21 h.
Tél. : (418) 838-8404
55, rue des Commandeurs, Lévis
courriel : polylevis.sae@csnavigateurs.qc.ca

DISCIPLINES OFFERTES

- Anglais (niveau primaire)
- Art dramatique
- Arts du cirque
- Arts visuels
- Badminton
- Cyclisme NOUVEAU (vélo de montagne, de route, de piste)
- Danse
- Équitation
- Espagnol (niveau secondaire)
- Golf
- Gymnastique
- Handball
- Hockey
- Judo
- Karaté
- Musique et chanson populaire
- Natation
- Patinage artistique
- Patinage de vitesse NOUVEAU
- Quilles
- Ski de fond NOUVEAU
- Soccer
- Squash NOUVEAU
- Taekwondo
- Tennis

COMMISSION SCOLAIRE DES
NAVIGATEURS

*Pourcentage de remise applicable au terme fermé de cinq (5) ans. La remise en argent est calculée en fonction du montant du capital emprunté. Par exemple, pour un emprunt de 200 000 \$ la Banque Laurentienne vous remettra 10 000 \$ en argent. Le maximum alloué de remise en argent est de 25 000 \$. Cette offre d'une durée limitée s'applique uniquement aux nouvelles demandes de prêt hypothécaire et peut prendre fin en tout temps. Certaines conditions s'appliquent. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre et est sujette à l'approbation du crédit par la Banque.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Une jeunesse qui dérange

Les dirigeants du Parti québécois ont agi de façon responsable, dimanche, en bloquant la résolution des jeunes péquistes qui aurait contraint le gouvernement à injecter 200 millions \$ de plus dans l'éducation l'an prochain, tel que promis au Sommet de la jeunesse. La déception des mouvements étudiants est compréhensible. Mais tout ce que Pauline Marois et Sylvain Simard ont demandé et obtenu en allant au micro, c'est un peu de temps. Le temps de voir quelle sera l'ampleur du ralentissement économique.



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com

On peut toujours prêter des intentions aux deux ministres, mais on ne peut les accuser d'avoir menti. En confirmant que l'incertitude économique les force à remettre en cause des engagements passés, M^{me} Marois et M. Simard ont donné une chance aux étudiants de faire jouer leur lobby avant qu'une décision finale ne soit prise, au début de mars.

Les engagements pris au Sommet de la jeunesse liaient le gouvernement sur plusieurs années. Québec promettait d'injecter 500 millions \$ de 2000 à 2003, et ces investissements devenaient récurrents, ce qui veut dire que le budget de l'éducation aurait été enrichi de 500 millions \$ à compter de l'année budgétaire 2003-2004.

Les 200 millions \$ promis pour l'année 2002-2003 devaient être partagés entre les universités (60%), les commissions scolaires (30%) et les cégeps (10%). On peut croire que de nombreux organismes ou institutions d'enseignement avaient déjà planifié l'utilisation de ces sommes. Les étudiants ne seront pas seuls à réclamer le respect de l'engagement pris au Sommet de la jeunesse. L'offensive des jeunes péquistes au Conseil national du PQ n'aura donc pas été inutile.

La réaction des militants au Conseil national soulève par ailleurs de sérieuses questions sur les liens du PQ avec la jeunesse. Personne chez les adultes ne s'est porté à la défense des jeunes lorsque les ministres Marois et Simard ont bloqué la résolution sur les budgets de l'éducation. C'est tout de même surprenant pour un parti qui dit avoir le cœur à gauche. De la même manière, aucun adulte n'a appuyé la suggestion voulant que le tiers des candidats aux prochaines élections aient 40 ans et moins. Au cours des débats, le microphone du « non » a été trop souvent acaparé par des « têtes grises » ou des ministres.

Conflit de génération? Dans son discours de clôture, le premier ministre Bernard Landry s'est félicité de « l'envahissement » du Conseil national par les jeunes. Mais n'eût été de l'adoption d'une résolution demandant un moratoire sur les ministères, le conseil national se serait soldé par le rejet ou la dilution des principales propositions des jeunes.

Les militants et députés du Parti québécois incarnaient la jeunesse en 1976. Ce n'est pas l'image qu'ont projetée les « boomers » qui ont imposé leurs vues au conseil national de ce parti, dimanche, à Québec.

Les dollars de la paix

Autant la chute du régime taliban aura été rapide, autant la reconstruction de l'Afghanistan sera lente et complexe. Surtout si les États-Unis répètent les erreurs du passé et se désintéressent trop vite de cette partie du monde ravagée par 20 ans de guerre.

On le sent bien par le ton de ses dirigeants : le gouvernement américain n'a pas très envie de jouer un rôle de premier plan dans la restructuration politique de l'Afghanistan.



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

Pourtant, c'est ce même désintérêt qui a contribué au cours des années à faire de ce pays un refuge de choix pour les terroristes.

Les États-Unis semblent plutôt vouloir s'en remettre à l'ONU, tant pour assurer la reconstruction du pays comme tel que pour créer son nouveau gouvernement. Mais l'ONU aura sans doute besoin de l'appui indéfectible des Américains pour garder le contrôle des dirigeants de l'Alliance du Nord, qui risquent de s'opposer, malgré leurs belles promesses, à la formation d'un gouvernement rassemblant toutes les ethnies afghanes.

En effet, rien n'assure encore que l'Alliance acceptera l'intervention de l'ONU et se pliera à ses demandes lorsque viendra le temps de négocier la composition du gouvernement. Une situation qui pourrait se transformer en véritable bombe à retardement. D'autant plus que l'Alliance a déjà prouvé par le passé qu'elle pouvait elle aussi malmenier le peuple afghan.

Pour éviter les bains de sang et permettre à ce pays de panser ses profondes blessures, les États-Unis devront donc investir autant d'argent et d'énergie qu'ils en ont injecté au cours des derniers mois dans la guerre au terrorisme. Même s'ils ont raison de laisser l'ONU orchestrer le processus de paix, les Américains auront intérêt à mettre tout leur poids moral et financier dans la balance pour faire de cette opération un succès.

Et pas seulement pour quelques mois. Une fois la guerre terminée, c'est à la paix qu'il faudra entièrement se consacrer. Un défi qu'on mettra sans doute des années à relever.

SOMMET DE LA JEUNESSE...



CARREFOUR DES LECTEURS

Bacon

Deux réflexions à la suite visionnement de *Bacon*. La première, le Québec a au moins deux ministres du Commerce, mais pas de ministre de l'Environnement. Le discours de M. Boicclair est radicalement pro-industrie. Ce n'est pas pour rien qu'il a accepté sans se révolter que son ministère voit son budget coupé de plus de 60% par l'administration Landry. Deuxième réflexion, les producteurs industriels (pas seulement pour les porcs) ont des méthodes d'élevage dignes des camps de concentration nazis. Je ne suis pas végétarien, je comprends qu'on tue des animaux pour les bouffer, mais de là à les martyriser si cruellement, c'est tout à fait dégoûtant! Je serais prêt à payer plus cher pour une viande provenant d'élevage ayant un minimum de respect pour la vie animale. Si on élimine de plus en plus les petits producteurs, est-ce que j'ai ce choix comme citoyen? Je ne veux pas non plus d'une viande bourrée de résidus de médicaments qui sont la conséquence directe du type d'élevage ne respectant pas les normes minimales biologiques des animaux. La mondialisation archicapitaliste est-elle le nouveau totalitarisme devant lequel nous devons nous mettre à genoux? Pourquoi les États complices évitent systématiquement qu'il y ait débat public et consultations populaires décisionnelles sur ce sujet?
André Michaud
 Beauport

La proportionnelle

On lance une campagne en faveur de la représentation proportionnelle au Québec parce que le Parti québécois a remporté les dernières élections avec 11 000 voix de moins que son adversaire, tout en décrochant une confortable majorité de députés. Telle est la conséquence du vote à un seul tour dans notre régime parlementaire britannique! Où se trouve la racine du problème dans un système où les députés représentent des circonscriptions? Ne serait-ce pas aussi parce que dans certaines d'entre elles une catégorie d'électeurs vote presque à l'unanimité pour un même parti? Se soucie-t-on autant de la démocratie quand un gouvernement fédéral peut former une majorité très confortable avec seulement 38% des votes exprimés en sa faveur? Pourquoi ne fait-on pas la même demande auprès d'un Parlement fédéral où la distorsion des résultats est encore plus grande qu'au Québec et existe depuis les décennies? Pour l'instant, une représentation proportionnelle au Québec seulement affaiblirait encore davantage les Québécois en divisant leurs voix dans le seul gouvernement qu'ils contrôlent majoritairement tout en accordant une tribune supplémentaire à une minorité qui dispose de puissants moyens à l'extérieur du Québec pour imposer ses droits et privilèges ici. Qu'on demande donc cette proportionnelle à Ottawa d'abord sans oublier d'y ajouter les réformes démocratiques du financement des partis politiques et des dépenses électorales ou référendaires. Le Québec pourra s'ajuster ensuite, car il n'a aucune leçon à recevoir des autres dans le domaine.
René Cloutier
 Charlesbourg

Promotion de l'initiative

(Lettre à Bernard Landry, premier ministre du Québec)
 Je suis très heureux de constater que votre parti envisage sérieusement de tenir un référendum sur un des points forts du programme constitutionnel du Parti libéral du Québec concernant le transfert des points d'impôt afin de réduire le déséquilibre fiscal en faisant la promotion de cette nouvelle forme d'alliance que la majorité des Québécois et des Québécoises souhaitent avec le gouvernement fédéral. Si la question posée est honnête et juste, je suis convaincu que la réponse des Québécoises et des Québécois risque d'atteindre une majorité très élevée. Résultat qui risque de devenir gênant pour Ottawa. Là-dessus, M. Landry, nos volontés sont concordantes et c'est prometteur d'avenir. Bienvenue dans notre grande famille québécoise Monsieur Landry. Cette humilité, cette écoute de la volonté des Québécoises et des Québécois et l'accueil de cette grande initiative libérale vous honore. Cordialement,
Denis Collette
 Président de l'Association libérale de Portneuf

Négativisme systématique

Jean Charest « le rétrécisseur », dit Claude Morin, est celui qui, sous la pression des libéraux Trudeau et Chrétien, allait scinder l'Accord du lac Meech en 1990. Ce jeune politicien conservateur allait favoriser ses intérêts personnels au détriment de celui du Québec, en faisant disparaître dans cet accord ce qui pouvait frustrer le fédéral et les provinces anglaises. Encore une fois, le nouveau programme d'entente fédérale/provinciale préconisé par Charest instaure, au sein du Parti libéral provincial, la soumission des aspirations québécoises aux limites étroites voulues par Ottawa. Les libéraux du Québec « moutonnent » et formulent des vœux pieux ne revendiquant rien de constructif et d'honnête. C'est la démission totale de ce faible Parti libéral; au lieu de s'exprimer debout, c'est à genoux qu'il fait la supplication; on n'est même plus une « province comme les autres »; Charest se fait câlin, inférieur devant le grand; le ton sera bas, « correct », au dernier échelon, sans déranger les autres. Il est déjà hanté par les démolitions et les *défusions*; ce mot s'apparente bien à dysfonction, dépression, désaffection, déperdition... Les politiciens ont beaucoup pesté contre les fusions; celles-ci feront assez certainement leurs preuves dans quelques années. Ce n'est pas à Sainte-Barbe que les promoteurs iront développer leurs projets, mais dans des villes où les services sont nombreux et bien en fonction. Les citoyens retrouveront leur identité, leurs amis autour des parcs et à l'hôtel de ville; les grands mécanismes civils seront encore tout près d'eux. Le maire de Québec est tout feu pour cette tâche et le maire Tremblay de Montréal a « hâte de se mettre à l'oeuvre pour un Montréal plus beau, plus intéressant et plus fonctionnel ». Quel enthousiasme! Les fusions seraient porteuses de malheur pour le PQ? Allons donc! Si bien

préparées par le parti et sa ministre Louise Harel, elles recèlent en elles des germes d'efficacité, de satisfaction, même si cela se fera sentir un peu plus tard; des résultats seront observables, même avant les prochaines élections. Cessons de marcher à reculons! L'avenir est à ceux qui osent et qui construisent; les bâtisseurs ont réussi de grands projets; les démolisseurs effacent le passé et même le présent. Nul n'est aussi bien servi que par soi; nulle province ne peut s'embellir que si elle le fait surtout elle-même.

Philippe Bouliane, m.d.
 Sainte-Foy

Logements pour personnes handicapées

Ainsi que vous le constatiez dans votre série d'articles sur les « désins », le logement adapté pour les personnes qui ont des problèmes de santé mentale est rare. C'est aussi le cas pour les personnes qui ont des handicaps physiques importants. Actuellement il faut compter trois ans avant qu'une personne puisse espérer obtenir un logement dans ce qu'on appelle un « îlot », i.e. un ensemble de logements adaptés pour les handicaps physiques. Cette situation dure depuis plusieurs années et ne fait qu'empirer. Nous ne pouvons espérer que les différents palliers de gouvernement régissent la situation de sitôt.

Je crois donc que ce sont les handicapés eux-mêmes et avec leurs parents qui peuvent apporter une solution à ce problème. Plutôt que d'attendre que le gouvernement ou des entrepreneurs privés construisent de tels logements, pourquoi ne pas nous organiser entre nous, handicapés et parents d'handicapés. Nous pourrions former une corporation qui ferait construire un immeuble à logements détenus en copropriété (condominium) par les handicapés. Un conseil d'administration, formé principalement d'handicapés, pourrait voir à la gestion de l'immeuble et à l'organisation des différents services dont ils ont besoin. Ce projet que je vous décris sommairement est certes réalisable si on y met les efforts nécessaires et si on va chercher aux différents ministères impliqués, à l'Office des personnes handicapées et chez les diverses associations, l'aide qu'on doit en attendre.

Pour cela il faut que nous, les handicapés et leurs parents, nous nous rencontrions. Je vous propose d'organiser une première rencontre de toutes celles et ceux qui auraient envie de s'associer à cette aventure. Je demanderai à des représentants des ministères, de l'Office et des associations d'y participer. Les personnes qui sont les propriétaires de leur propre logement et qui le gèrent savent que cela peut être un objet de fierté. Les personnes handicapées ont aussi droit à cette fierté et à la sécurité que cela peut apporter.

André Simard
 Québec

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante :
 Carrefour des lecteurs
 Journal LE SOLEIL
 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547
 Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
 Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.
 Adresse électronique : opinion@lesoleil.com

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Les leçons de Graça Machel

Elle n'est pas membre du Nouveau Parti démocratique. Ni de l'aile gauche du Parti libéral du Canada. Graça Machel n'est que l'épouse de Nelson Mandela, l'ancien président d'Afrique du Sud qui recevait la citoyenneté canadienne hier à Ottawa. Une femme de tête cette Graça Machel: «Elle me vole toujours la vedette!» dit son mari.

«Madame Mandela» recevait un doctorat de l'Université Ryerson à Toronto samedi. Il fallait donc bien qu'elle dise quelques mots. Pendant que les ministres des Finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du G20 bavardaient sur le thème de la pauvreté à Ottawa, Graça Machel ne s'embarrassa pas de considérations diplomatiques: «Le Canada ne tient pas ses promesses!» dit-elle crûment.

Et c'est pour cela, poursuivit-elle, que 600 millions d'enfants ont moins d'un dollar par jour pour manger et qu'ils ne connaissent que la faim. Que 100 millions n'iront jamais à l'école. Que dix millions vont mourir cette année, faute de soins ou de vaccins contre la maladie. Sans compter tous ceux qui seront tués par les guerres, réduits à l'esclavage ou au travail forcé.

Pour le Canada, qui n'a jamais tenu sa promesse de consacrer 0,7 % de son

produit intérieur brut à l'aide au développement des pays pauvres — environ 7 milliards \$ — c'était un constat embarrassant. D'autant plus embarrassant que cette aide, qui n'a jamais dépassé 0,5 % du PIB, est aujourd'hui de 0,25 %, trois fois moins que le minimum recommandé par les membres des Nations unies.

Graça Machel sait de quoi elle parle. Native du Mozambique, elle a longtemps vécu en exil en Tanzanie. Mariée au père de l'indépendance et premier président de son pays, ministre de l'Éducation du premier gouvernement du Mozambique, elle s'est fait une spécialité et a consacré sa vie au mieux-être des enfants du tiers-monde. Le gouvernement canadien a d'ailleurs reconnu son travail en versant 1,3 million \$ à la Fondation qu'elle dirige.

Hier, le ministre des Finances du Canada et hôte de la Conférence du G20 a déclaré, en réponse aux critiques du Bloc québécois et du NPD, que le week-end fut un «énorme succès». Cela s'appelle une hyperbole. En fait, la Conférence d'Ottawa fut un «énorme échec» et Paul Martin a raté l'occasion d'associer son nom à une grande réforme internationale.

En effet, après avoir longuement discuté de sécurité internationale et de lutte au terrorisme, comme si cette ques-



Michel Vastel
Mvastel@soleil.com

tion avait quelque importance pour les réfugiés du Nigeria, les opprimés du Soudan ou les affamés du Rwanda, on a consacré l'essentiel des discussions au problème de la dette des pays pauvres. Important sans doute, mais beaucoup plus pour les grandes banques occidentales qui supportent cette dette dans leurs bilans comptables que pour les populations concernées.

Pour l'heure, le gouvernement canadien ne consacre qu'un peu plus de deux milliards \$ au développement international. À peine le double de ce que coûtera l'expédition militaire contre l'Afghanistan... Une expédition ridicule inutile d'ailleurs puisque les bateaux canadiens ne sont pas encore arrivés sur le théâtre des opérations et que la guerre est finie! Si on ajoute aux

dépenses militaires, l'augmentation des coûts de la surveillance des frontières et l'aide aux compagnies aériennes, l'attentat du 11 septembre aura provoqué le déblocage, en quelques semaines, de plus de fonds publics que ce que le Canada est prêt à consacrer à la pauvreté et à la maladie des enfants.

Quant à la réduction de la dette des pays les plus pauvres, elle constitue un provisoire colmatage. Dans dix ans, les mêmes pays se seront endettés à nouveau, souvent avec l'encouragement des grandes banques occidentales, et plaideront en faveur d'une autre élimination de leur dette. Ce sont de revenus propres dont ces gouvernements ont besoin et Paul Martin le sait très bien, lui qui rêvait d'une sorte de système de péréquation mondiale. Son collègue américain, Paul O'Neill, et les technocrates du Fonds monétaire international, ne lui ont même pas donné l'occasion d'évoquer sa proposition.

Quant à son ami personnel, James Wolfensohn, président de la Banque mondiale, force lui a été de reconnaître qu'aucun des 20 ministres des Finances présents à Ottawa n'est venu avec son chèque. Bref, la montagne du G20 a accouché d'une souris.

D'ailleurs, on sent depuis quelques jours que le temps des pauvres est passé. Oussama ben Laden est en fu-

te, son lieutenant a été tué à Kaboul, le régime des talibans est renversé et — Ô surprise! — l'économie américaine donne des signes de reprise. Les prix du pétrole brut sont en chute libre, les taux d'intérêt ridiculement bas, l'appétit des consommateurs en pleine renaissance: bref, la guerre est finie et les 4537 victimes du 11 septembre dernier, sont «mortes et enterrées» comme on dit.

Le nombre d'enfants pauvres en Afrique et en Asie n'a même pas diminué puisque ceux qui sont morts de faim ou de maladie ont été immédiatement remplacés par d'autres enfants, tout juste sortis du ventre de leur mère et accrochés à un sein sans lait...

La réunion du week-end ne fut pas seulement inutile. Si le réseau de télévision Al-Jazeera a diffusé les images de ces ministres et hauts fonctionnaires déambulant, nonchalants, dans les couloirs du Centre des conférences d'Ottawa, bien des petits garçons d'Afrique et d'Asie ont dû rêver de devenir, eux aussi, de petits ben Laden.

Après tout, le chef d'Al-Qaeda, à lui tout seul, a provoqué plus de d'émou dans le monde que les 105 520 enfants qui contracteront le sida cette année...

ÉQUITÉ SALARIALE

Il faut marquer un temps d'arrêt

Les PME ne pourront respecter l'échéancier. Elles risquent d'en payer le prix

Michel Audet, président

Chambre de commerce du Québec

C'est le 21 novembre 2001, que les 35 000 entreprises soumises à la loi sur l'équité salariale doivent avoir terminé leur exercice et qu'elles sont tenues de commencer à verser les ajustements salariaux aux personnes occupant des emplois à prédominance féminine qui ne reçoivent pas un salaire égal pour un travail équivalent effectué par des collègues occupant des postes à prédominance masculine.

Depuis plusieurs mois, la Chambre de commerce du Québec prévoit qu'une proportion importante de nos entreprises ne pourront pas respecter l'échéancier prescrite, irréaliste à plusieurs titres, et elle demande que la date butoir soit reportée. Or, le gouvernement refuse systématiquement de retarder, ne serait-ce que d'un an, le moment fatidique où les entreprises seront en défaut et risqueront d'encourir les pénalités prévues à la loi et de payer des amendes de plusieurs milliers de dollars. Les porte-parole syndicaux sont tout aussi inflexibles. Certains commentaires disgracieux sont même proférés à l'égard d'employeurs qui se sont prévalu des dispositions de la loi permettant de faire accréditer des programmes antérieurs à la loi et qui ont reçu l'aval de la Commission de l'équité salariale (organisme d'adjudication).

Que l'on soit en désaccord avec des décisions de la commission et que l'on se prévale de recours judiciaires, c'est dans l'ordre des choses. Mais, il est inacceptable que l'on attaque ainsi l'intégrité et le sens social de nos grandes entreprises et institutions.

Même le gouvernement du Québec, à titre d'employeur, ne pourra lui-même respecter l'échéancier décrété de manière législative. Alors que le secteur privé est sévèrement blâmé, certains porte-parole syndicaux ne s'offusquent que du bout des lèvres du retard gouvernemental. Puisque le Conseil du Trésor doit s'acquiescer d'une «tâche colossale» il faut, semble-t-il, accepter un certain retard puisque la démarche enclenchée avec l'intersyndicale est «prometteuse». Or, toutes choses étant égales par ailleurs, la tâche est encore plus exigeante pour toutes les petites et moyennes entreprises soumises à un processus trop «compliqué», comme le reconnaît elle-même une porte-parole de la FTQ, dans la série d'articles publiés par le quotidien *Le Devoir* la semaine dernière.

AUCUN PRÉCÉDENT

L'échéancier est irréaliste parce que les zones d'imprécisions et d'ambiguïtés de la loi sont nombreuses et qu'aucune jurisprudence ne peut guider même les experts qui conseillent les employeurs entièrement responsables, rappelons-le, de l'application de la loi. Le Québec a choisi d'imposer une loi qui n'a aucun modèle où que ce soit. En Ontario, où une loi s'applique aussi au secteur privé, les modalités d'application sont



Si le gouvernement veut traiter l'équité salariale, il n'est pas trop tard pour adopter un échéancier réaliste.

beaucoup plus souples. Les méthodes de comparaison des salaires n'exigent pas que l'on se compare à d'autres entreprises, l'affichage est facultatif pour les entreprises de moins de 100 employés, on implante un programme par unité de négociation etc.

Chez nous, la loi a été conçue et écrite à partir d'un modèle de grandes organisations, privées ou publiques, fortement hiérarchisées et autant que possible syndiquées. Son application à de petites entreprises entraîne l'implantation d'un processus parfaitement artificiel et même souvent très contre-productif au titre du climat des relations du travail. Pensons, par exemple, à une entreprise d'une douzaine de personnes où chaque emploi représente une catégorie distincte et qui, à la fin de l'exercice doit afficher ses résultats... Même si l'employeur a respecté toutes les obligations de la loi, il devra alors gérer les mécontents, ceux qui auront l'impression d'avoir été injustement évalués, les éternels incompris, puisque tout le monde pourra se reconnaître, même si l'affichage est anonyme... Quel climat de travail! Pas étonnant que les employeurs aient mis un certain temps à s'y mettre.

C'est notamment pour cette raison que le Groupe-conseil sur l'allège-

ment réglementaire (Groupe Lemaire) avait recommandé, dans son rapport de juin 2000, que le gouvernement constitue un groupe de travail, formé de spécialistes, pour identifier les difficultés d'application et proposer des solutions et éventuellement des ajustements à la loi. Le Groupe Lemaire avait aussi recommandé que, pour les PME, la date butoir du 21 novembre 2001 soit reportée d'un an. Le gouvernement a fait la sourde oreille.

LE DÉSÉQUILIBRE DE LA LOI

Le déséquilibre de la loi est aussi l'une des raisons pour lesquelles l'échéancier fixé est irréaliste. Cette loi recèle notamment un déséquilibre fondamental pour les entreprises syndiquées de 100 employés et plus, tenues d'instaurer un programme d'équité et, pour ce faire, de créer un comité composé majoritairement de travailleurs. Contrairement à ce que permettait la loi ontarienne, qui autorisait la confection d'un programme distinct pour chaque unité de négociation et qui n'imposait pas de comité, la loi québécoise réserve aux seules associations accréditées le privilège de demander un programme distinct pour un groupe de syndiqués. De telle sorte que dans les entreprises où le syndicat ne juge pas pertinent de faire cette demande, l'entreprise devra inclure, dans



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER
Michel Audet

le même programme d'équité, des employés syndiqués et d'autres qui ne le sont pas. C'est ce qui fait dire à plusieurs que, du point de vue des relations du travail, on compare vraiment des pommes avec des oranges...

COÛTS PROHIBITIFS

L'échéancier est irréaliste parce que les coûts inhérents à cet exercice sont prohibitifs pour la majorité des entreprises touchées. Il importe de se rappeler que plus de 80 % des entreprises du Québec comptent moins de 20 employés et que la très grande majorité d'entre elles n'ont pas les ressources pour procéder à la mise en place de l'équité. Elles doivent donc donner mandat à des consultants et les honoraires sont forcément très élevés pour elles. On accuse la

Commission de l'équité salariale de n'avoir pas accompagné adéquatement les employeurs, de n'avoir pas mis tous les outils requis à leur disposition, bref de n'avoir pas fait son travail. Il est indéniable que les entreprises n'ont pas eu assez d'information pour comprendre et appliquer, seules, une loi si complexe. À titre d'exemple, les sondages démontrent que plusieurs d'entre elles croient encore, de bonne foi, que l'équité salariale signifie «à travail égal, salaire égal».

Mais le ministre du Travail a-t-il donné à la commission, et en temps opportun, les moyens et les ressources nécessaires pour s'acquiescer de son mandat d'information? Il faudra peut-être se poser un jour les vraies questions. En créant en catastrophe, le 22 octobre dernier, un mois avant l'échéance prévue à la loi, un Bureau de conseil et de formation en équité pour aider les entreprises à appliquer la loi, le ministre du Travail a tenté de compenser son inaction des quatre dernières années. Mais il reconnaissait que les entreprises ont besoin à la fois de temps (du moins jusqu'au 1^{er} juillet prochain) et de moyens. La Chambre a réitéré qu'il eût mieux valu accorder un sursois et proposer des moyens qui aident vraiment les entreprises.

Notons enfin que dans les cas où le travail est terminé, il est fréquent de constater que les coûts directs et indirects de l'exercice sont plus élevés que les ajustements qui en découlent. C'était en général le cas lors de l'expérience ontarienne, d'ailleurs.

IL N'EST PAS TROP TARD

Il n'est pas trop tard pour revoir les modalités d'application, pour alléger les obligations des plus petites entreprises, pour qui les difficultés de cette loi sont pratiquement insurmontables, à moins d'y investir des sommes importantes, ou encore pour aider financièrement ces PME en prenant une partie de leur facture d'honoraires de consultants. Il n'est même pas trop tard pour soustraire les entreprises de 50 employés et moins de l'application de cette loi. À cause de la conjoncture particulièrement difficile, le ministre des Finances proposait, dans son dernier budget, des moyens pour faciliter la vie des PME, en leur accordant un délai de grâce pour s'acquiescer de leurs comptes provisionnels. Si elles doivent grever leurs budgets pour l'équité salariale, l'effet de ce congé fiscal ne sera certainement pas aussi efficace. La main gauche aura retiré ce qu'aura donné la main droite. Si le gouvernement persiste dans son refus d'exclure les PME de la loi, ou même de reporter la date d'échéance, il devrait, par une mesure fiscale ou budgétaire, défrayer une partie des coûts du consultant que ces entreprises choisissent car, de toutes façons, elles doivent trouver du support technique pour les aider dans cette démarche si ardue.

Si le gouvernement veut que l'équité salariale soit atteinte, il n'est pas trop tard pour devenir, enfin, plus réaliste...

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Matane a son héros



L'Assemblée nationale a souligné les gestes de bravoure de 24 héros, à l'occasion du coup d'envoi, hier, de la semaine québécoise de la citoyenneté. « C'est la reconnaissance de tous les citoyens du Québec que j'ai le plaisir de témoigner aux 24 récipiendaires de médailles et de mentions d'honneur du civisme », a déclaré le ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration Joseph Faal (à l'extrême droite). Parmi ces héros, Émilien Bouffard, de Sainte-Paule, près de Matane (à droite du ministre), n'en revient tout simplement pas d'être honoré pour un geste « bien normal ». Pourtant, le 3 avril 2000, au péril de sa vie, il a réussi à sauver une femme coincée dans son véhicule renversé dans les eaux glaciales de la rivière Matane.

Apprendre mieux avec le « snoezelen »

L'école secondaire de Rivière-du-Loup se dote d'une salle de détente

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — L'école secondaire de Rivière-du-Loup compte maintenant parmi les rares établissements au Québec qui peuvent bénéficier d'une « salle blanche », instaurée à partir du concept hollandais appelé « snoezelen ». Cet endroit de détente, qui favorise l'apprentissage, permet aux éducateurs de travailler à partir de la stimulation des sens des utilisateurs.

L'endroit, aménagé au sous-sol de l'institution scolaire, est le fruit de centaines d'heures de travail, dont plusieurs par des bénévoles. « Quelques écoles ont instauré de tels endroits, qui favorisent l'apprentissage des jeunes en difficulté, handicapés, poly-handicapés et autres clientèles », affirme M. Audrey Bouchard, un des initiateurs du projet.

Contrairement à son nom, la « salle blanche » est plutôt sombre. L'atmosphère qui s'en dégage invite à la détente. Le tapis est d'un blanc immaculé, l'éclairage est tamisé. Une tour d'eau, un hamac, un lit d'eau, une musique toute douce, une boule miroir, un rayon laser, autant de pièces d'équipement susceptibles de stimuler la clientèle qui s'y trouve. « Il n'y aura jamais deux sessions semblables », explique Lise Beaulieu, éducatrice spécialisée. Nous partons des besoins de la personne pour préparer la salle. Seuls les objets identifiés comme pouvant servir à son développement seront accessibles. »

« Il ne nous manque qu'un bain de mousse. Avec ça, ce serait vraiment complet, mais ça coûte 1500 \$ et nous n'avons pas l'argent », poursuit M. Bouchard, qui enseigne dans cet établissement depuis plus de 30 ans. « Achète-le et envoie-moi la facture », aurait répondu spontanément le député Mario Dumont, dans un élan de générosité.

DÉFENSE DE DIRE NON

Dans la Salle blanche, il est défendu de refuser quoi que ce soit à l'utilisateur. Interdit de dire « non ». Au départ, une trentaine de jeunes de l'école secondaire de Rivière-du-Loup bénéficieront de ses bienfaits. Selon les disponibilités, des gens de l'extérieur pourront aussi s'en prévaloir.

Partout ou le concept « snoezelen » a été instauré, des améliorations notables ont été remarquées chez les utilisateurs, même chez les artistes et ceux qui ont un comportement hyperactif ou agressif. « Nous voulons permettre à ces gens de vivre des périodes de bien-être et de faire des choses qui leur plaisent », poursuit M^{me} Beaulieu, qui, tout comme sa consœur, M^{me} Guylaine Lavoie, a suivi une formation spécialisée.

Plus de 10 000 salles « snoezelen » ont été instaurées en Europe. Seulement 120 se trouvent au Canada, dont 20 au Québec. L'organisme « Les Vieux Loups » a financé 90 % du coût du concept, estimé à 6500 \$.

« Sans aide bénévole, cela aurait facilement coûté trois fois plus », conclut M. Bouchard.

NOUVELLE VILLE DE RIMOUSKI

Priorité: budget!

« On est dans les ligues majeures dans les villes-centres au Québec », soutient le maire Michel Tremblay

CARL THERIAULT
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Les priorités du maire de la nouvelle ville de Rimouski, Michel Tremblay, seront budgétaires d'ici la création officielle de la nouvelle ville fusionnée de 42 000 habitants, le 1^{er} janvier 2002.

Une gestion très serrée, en évitant des esclandres au nouveau conseil municipal, comme au cours des deux premiers mandats, ainsi que la préparation du budget 2002 de 45 millions \$ et du plan triennal d'immobilisations de la nouvelle ville, guideront la gestion du maire rimouskois réélu avec 63 % des suffrages exprimés.

« Je veux aussi compléter les aides financières gouvernementales comme pour le garage municipal et la salle de spectacle. Le garage municipal, ça presse », a dit le maire en entrevue au SOLEIL au lendemain de sa réélection.

« Il faudra aussi du personnel administratif à Pointe-au-Père et à Sainte-Blandine, rappelle le maire, qui préside aussi le comité de transition

Les travaux du comité de transition qu'il préside vont bon train. « Les centres sportifs et les activités autant sportives que culturelles sont maintenus dans tous les quartiers avec le personnel qui y est associé. À Pointe-au-Père et à Sainte-Blandine, il faudra aussi du personnel administratif. »

Dans l'Est du Québec et la Côte-Nord, Rimouski devancera largement les autres villes par sa population et son positionnement dans le milieu institutionnel, scientifique et commercial. Une position de forces que lui envie Jean D'Amours, maire de Rivière-

du-Loup, dit Michel Tremblay.

« Il n'est pas question d'abus de ce pouvoir dans mon cas. Quand on parle pour et au nom d'une ville de 42 000 habitants, on a un certain pouvoir politique, comme celui d'un petit comté. On est dans les ligues majeures dans les villes-centres au Québec. Un pouvoir supplémentaire qu'on va exercer avec parcimonie et non pas pour écraser les autres. »

SALLE DE SPECTACLE

L'association pour la sauvegarde du patrimoine diocésain Saint-Germain compte poursuivre son action contre la localisation de la future salle de spectacle de Rimouski dans le quartier patrimonial de Saint-Germain en ajout au bâtiment du Centre civique.

Dans le quartier Saint-Germain, le conseiller sortant Claude Mongrain, favorable à la construction de ce complexe culturel au centre-ville, l'a emporté par 57 % des suffrages exprimés sur son adversaire Louis Desrosiers qui souhaitait une consultation populaire des 42 000 habitants de la nouvelle ville.

« Si on a une cause juste, ce n'est pas parce qu'on a eu une élection que la cause n'est plus justifiée. On favorise le centre-ville, mais en autant que le Centre civique soit détruit et qu'on construise une salle », a déclaré au SOLEIL Gérard Grenier, porte-parole de l'association. Pour Michel Tremblay, le dossier est clos. Il se rendra à Ottawa d'ici le 15 décembre pour obtenir la participation fédérale estimée à 2 millions \$.

BAIE-DES-CHALEURS

Le centre d'appels viendra peut-être par la filière Vision-Québec

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

BONAVENTURE — Le vice-président de Vision-Québec, Claude Boivin, assure que des organismes évoluant dans plusieurs secteurs d'activités travaillent actuellement avec intensité afin de faire aboutir un projet de centre d'appels dans l'axe Caplan-Paspébiac, dans la Baie-des-Chaleurs.

Pesant ses mots afin de ne pas créer trop d'attentes dans la population, M. Boivin estime toutefois que les chances sont bonnes de voir une entreprise américaine, avec en mains des contrats de sous-traitance, choisir la Baie-des-Chaleurs pour établir l'un de ses centres d'appels.

Six dirigeants de cette compagnie, qui possède déjà des installations au Québec, sont venus en Gaspésie le 6 novembre, afin de visiter les locaux susceptibles de recevoir un centre d'appels. Des visites ont été effectuées à Paspébiac, New Carlisle, Bonaventure et Caplan.

« L'heure est à l'unité d'action. On travaille d'arrache-pied pour ficeler la partie immobilière du projet, la deuxième plus grosse dépense après les salaires. La décision revient bien sûr aux dirigeants de l'entreprise. Toute la région a intérêt à travailler ensemble pour que ça fonctionne, quel que soit le lieu qui sera choisi. Toutes les municipalités vont en bénéficier », précise M. Boivin.

Vision-Québec est une entreprise privée qui a reçu à sa fondation des appuis financiers de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, de la Banque Nationale, d'Investissement Québec et du Fonds de solidarité de la FTQ afin d'attirer des centres d'appels dans la

province. La stratégie a mené à l'établissement de centres d'appels générant 8000 emplois depuis 1997.

Interrogé au sujet du niveau d'intérêt des Américains, M. Boivin précise que « c'est la deuxième visite en Gaspésie de cette compagnie américaine. Deux visites, c'est la preuve d'un intérêt certain ». La firme, dont le nom demeure secret, est à la recherche d'un bâtiment où le personnel peut être logé sur un étage. Les besoins sont grands, au-delà de 100 employés bilingues.

Sans donner de précision sur la teneur de l'aide gouvernementale attendue par les promoteurs, Claude Boivin souligne toutefois que le niveau d'appui d'Emploi-Québec et d'Investissement Québec fait partie d'une proposition soumise aux promoteurs.

Les promoteurs ont visité quatre bâtiments lors de leur escale en Gaspésie, dont l'édifice qui abritait le ministère des Ressources naturelles à Caplan, l'épicerie Coop de Bonaventure, qui sera démolie dans du neuf l'an prochain, l'ancien édifice abritant les téléphonistes de Québecet à New Carlisle, dont l'espace est réparti sur trois étages, et un ancien magasin de matériaux de construction à New Carlisle.

Il y a un autre projet privé de centre d'appels en Gaspésie, celui de la compagnie Tinett-RainBeau, annoncé pour Chandler le 12 mai 2000, en présence de Bernard Landry, alors ministre des Finances.

La compagnie n'a toutefois pas donné de nouvelles depuis des mois. Seul son avocat, Jérôme Choquette, donne occasionnellement quelques détails sur l'hypothétique avancement du projet, qui fait l'objet d'un scepticisme croissant à Chandler. Vision-Québec n'y est pas associé.

Deux femmes convoitent la mairie de Matane

La campagne électorale ne soulève néanmoins aucune passion

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ MATANE — Plutôt discrète jusqu'ici, la campagne à la mairie de Matane ne soulève guère les passions. D'ici le 25 novembre, Linda Cormier et Jocelyne Lévesque croiseront le fer lors de deux débats, afin de séduire les 11 915 électeurs.

Conseillère, puis mairesse de Saint-Luc, de 1990 à 2001, Linda Cormier souhaite diriger la nouvelle ville de Matane. « Nous avons besoin d'une vision claire pour développer la municipalité, sans oublier la capacité financière limitée des contribuables. Il faut travailler ensemble, au lieu de se déchirer. »

Le programme de Linda Cormier est simple. Elle souhaite rétablir le climat de confiance chez la population. « Je ne ferai aucune promesse avant d'avoir examiné la situation financière de la Ville. Il faudra agir avec prudence, trouver et aider des entreprises à s'installer à Matane, obtenir le maximum des programmes gouvernementaux existants et soutenir le développement social, des loisirs et de la culture, en partenariat avec les localités voisines. »

L'approvisionnement en eau de l'agglomération urbaine et du secteur de Saint-Luc demeure une préoccupation pour la candidate à la mairie. Les deux secteurs doivent dénicher de nouvelles sources pour répondre aux besoins de la population et aux nouvelles exigences gouvernementales.



Linda Cormier

Enfin, dans l'épineux dossier de la police, la candidate s'interroge sur les intentions réelles de membres de l'ex-conseil municipal qui ont réembauché, à la toute dernière séance, le directeur de police remercié, par le même conseil, quelques jours plus tôt.

Le maire sortant, Maurice Gauthier, accorde son appui à Linda Cormier. « Native de Matane, l'ex-mairesse a dirigé la localité de Saint-Luc de 1996 à 2001. Je crois que M^{me} Cormier possède l'expérience nécessaire pour diriger la nouvelle ville et pour comprendre les besoins des populations rurales et urbaines », a confié le politicien au SOLEIL.

Conseillère de 1987 à 1989 et présidente du conseil d'administration du CLSC, de 1987 à 2001, Jocelyne Lévesque brigue également les suffrages au poste de maire. « Je mise sur le développement économique et touristique de la ville, affirme la femme d'affaires. Pour développer Matane, ça prend plus que des projets de béton. J'opte également sur la création d'une route thématique dans la région matanaise, sur la prolongation de la piste cyclable jusqu'à Petit-Matane et le dragage de la marina. Nous devons également améliorer l'accès aux plages, le tout pour retenir les touristes. »

Le programme économique de M^{me} Lévesque sera dévoilé aujourd'hui. Toutefois, Jocelyne Lévesque opte pour un comité de sages, composé de gens d'af-

aires, afin de réaliser des missions économiques. Elle désire également exploiter la position exceptionnelle du port de Matane. Enfin, elle laisse aux avocats et aux assureurs le soin de régler le dossier de la police municipale.

Jocelyne Lévesque y va d'une promesse : le gel du compte de taxes global pour les quatre prochaines années. « La situation financière de la Ville s'améliore et certains prêts seront remboursés d'ici deux ans. À mon avis, nous pouvons éviter les hausses de taxes en obtenant le maximum de subventions afin de réaliser nos projets. »

Jocelyne Lévesque, compte également sur des appuis. Quatre conseillers sortants, soit Francis Pearson, Bibiane G. Caouette, Martin Gagnon et Bertrand Bernier (ces trois derniers sont en lice pour le scrutin du 25 novembre), de même que le maire de Petit-Matane,

Jean-Paul Otis, préfèrent M^{me} Lévesque « pour ses connaissances et ses qualités de rassembleuse ». Outre M^{me} Cormier et Lévesque, pas moins de 19 candidats sont en lice pour le scrutin du 25 novembre. Seul Jean-Paul Otis a été élu sans opposition. Deux, trois, voire quatre candidats tentent d'obtenir la faveur des électeurs dans chacun des sept districts électoraux convoités.

Un décret a forcé le regroupement des localités de Petit-Matane, Saint-Jérôme et Saint-Luc avec la ville-centre. La nouvelle agglomération compte un peu moins de 46 000 habitants.



Jocelyne Lévesque

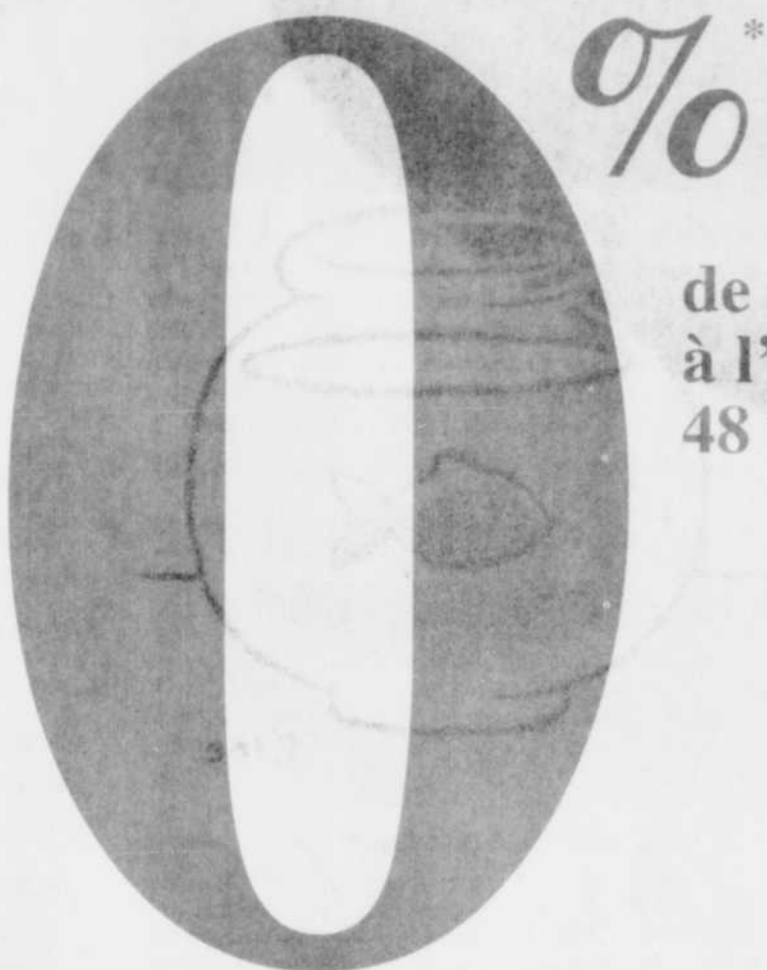
CHRYSLER



Jeep

Ajoutez-en une à votre liste d'idées-cadeaux.

**Célébrez le temps des Fêtes avant tout le monde.
Obtenez un taux de 0 % de financement à l'achat ou des mensualités exceptionnelles sur presque tous les modèles Chrysler, Dodge et Jeep 2002.**



de financement à l'achat jusqu'à 48 mois.

Louez à **229\$** par mois.

Location de 60 mois. Comptant initial de 2599\$ ou échange équivalent. Transport et taxe sur le climatiseur inclus.



CHRYSLER NEON 2002
Bonus! 0 %¹ de financement à l'achat jusqu'à 60 mois.

Louez à **245\$** par mois.

Location de 48 mois. Comptant initial de 4045\$ ou échange équivalent. Transport et taxe sur le climatiseur inclus.



CHRYSLER SEBRING 2002



CHRYSLER INTREPID 2002



CHRYSLER 300M 2002



CHRYSLER CONCORDE 2002

**PROFITEZ-EN DÈS MAINTENANT!
CES OFFRES SONT POUR UN TEMPS LIMITÉ.**

daimlerchrysler.ca

5/100

Pour votre tranquillité d'esprit, tous les modèles Chrysler, Dodge et Jeep 2002 offrent une garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur et une assistance routière de 5 ans/100 000 km**.

DIPLÔMÉS

Rabais jusqu'à 1000 \$



Fiers commanditaires de l'équipe olympique canadienne 2002

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep. 0% de financement à l'achat jusqu'à 48 mois sur les modèles Chrysler, Dodge et Jeep, 2002 à l'exception de la Chrysler PT Cruiser et du cabriolet Sebring 2002, des Dodge Ram et Viper 2002 et du Jeep Liberty 2002. 1 0% de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur la Neon 2002. 1 Tarif mensuel pour 60 mois établi pour la Neon 2002 avec l'ensemble 240. 11 Tarif mensuel pour 48 mois établi pour la Sebring LX 2002 avec l'ensemble 244. 11. 15 Premier versement et dépôt de sécurité requis à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km (après 102 000 km pour la Chrysler Neon) au taux de 15¢ le kilomètre. * 1. 11. 15 Transport (inclus à la location d'une Sebring ou Neon), immatriculation, assurance, droits sur les pneus usés, frais d'inscription au Registre et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Le concessionnaire peut devoir commander ou acheter un véhicule. Offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2002 seulement et exclues à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Photos à titre indicatif seulement. ** Selon que l'une ou l'autre circonstance se produise la première. Des conditions s'appliquent. Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2002. 2 Remise aux diplômés de 500\$ à la location ou de 1 000\$ à l'achat d'un véhicule à l'exception de la Chrysler Neon (750\$). Ces offres excluent la Dodge Viper et la Chrysler PT Cruiser. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. 48 A.O.C. Marque officielle de l'Association olympique canadienne. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour assoir les enfants.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep du Québec

